

Insee Conjoncture

Bretagne



N° 20

Mai 2018

Le bilan économique 2017 : une situation économique solide en Bretagne

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Draaf et Dreal. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de février à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale

2017 : une situation économique solide en Bretagne 4

Contexte national

L'économie française progresse vivement en 2017 5

Emploi salarié

Nette accélération en 2017 6

Chômage et politique d'emploi

Nette diminution du taux de chômage en 2017 10

Démographie des entreprises

Hausse des créations et baisse des défaillances 12

Commerce extérieur

Une sensible progression des échanges,
accompagnée d'une légère réduction du déficit commercial en 2017 14

Bilan annuel des entreprises

En 2017, en Bretagne, la trajectoire aura été, comme prévu, ascendante,
avec une accélération générale de l'activité 16

Crédits bancaires

Nouvelle progression des encours globaux de crédits 18

Difficultés sociales

En 2017, la baisse des dépôts de dossiers de surendettement s'est poursuivie
mais de façon ralentie 20

La prime d'activité poursuit sa montée en charge en 2017 22

Agriculture

Prix mieux orientés en productions animales qu'en légumes et céréales 24

Construction

La construction confirme son dynamisme en 2017 26

Tourisme

La fréquentation touristique repart à la hausse en 2017 28

Transport

Forte progression du transport terrestre et aérien en 2017 30

Fiches départementales

Côtes-d'Armor 32

Finistère 34

Ille-et-Vilaine 36

Morbihan 38

Pour en savoir plus 40

Définitions 42

Synthèse régionale

2017 : une situation économique solide en Bretagne

En 2017, l'économie bretonne bénéficie à nouveau d'une situation favorable. L'emploi accentue nettement sa croissance et le taux de chômage baisse fortement, comme au niveau national. Les indicateurs conjoncturels sur la démographie d'entreprise, le tourisme, les transports et le commerce extérieur sont bien orientés. L'agriculture présente toutefois une situation en demi-teinte.

Valérie Mariette, Insee

Les créations d'emploi accélèrent en 2017

En 2017, l'emploi salarié privé progresse de 2,4 % en Bretagne (17 500 emplois créés), plus qu'au niveau national (+ 1,6 %). La hausse en Bretagne est la 2^e plus élevée des régions françaises après celle des Pays de la Loire.

Le tertiaire marchand porte à nouveau l'essentiel de ces créations avec 14 500 emplois supplémentaires en 2017 (+ 2 %), dont 5 000 dans l'intérim (+ 13,8 %), 3 800 dans les services aux entreprises (+ 4,1 %) et 2 300 dans le commerce (+ 1,5 %). L'industrie bretonne amorçe sa reprise début 2017, plus précocement qu'en France. En un an, elle gagne 1 100 emplois (+ 0,7 %), essentiellement dans l'agroalimentaire (+ 1,7 %).

L'emploi dans la construction augmente pour la première fois depuis 2008 (+ 2,7 %), avec 1 900 emplois supplémentaires. Ce secteur bénéficie notamment du dynamisme de la construction neuve, avec une hausse de 22,7 % des mises en chantiers dans la région.

Le taux de chômage diminue nettement

Le taux chômage recule de 1,2 point en 2017, atteignant son plus bas niveau depuis 2011. Fin 2017, il s'établit à 7,4 % de la population active. Il demeure le 2^e plus faible des 13 régions métropolitaines, derrière celui, très proche, des Pays de la Loire (7,3 %). En France métropolitaine, le taux de chômage diminue de 1,1 point en un an et s'établit à 8,6 % de la population active fin 2017.

Cette embellie s'accompagne d'un retour de demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Ainsi, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C augmente de 1,6 % en un an en raison de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B et C). À l'inverse, les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) sont

moins nombreux en décembre 2017 (– 1,3 % sur un an).

Situation favorable dans la plupart des domaines

Les créations d'entreprises continuent à augmenter en 2017 (+ 3,4 %) et atteignent leur plus haut niveau depuis 2011. Les sociétés représentent un tiers des entreprises créées en Bretagne. Elles progressent plus que les entreprises individuelles ou celles sous le statut de micro-entrepreneur. La création d'entreprises est en hausse dans tous les principaux secteurs, à l'exception de la construction. Au plus bas niveau depuis 2007, les défaillances d'entreprises reculent de 6 % en 2017.

Les hébergements touristiques bretons bénéficient d'un net regain de fréquentation en 2017. Le nombre de nuitées augmente de 7,1 % et atteint son plus haut niveau depuis 2010. Plus forte qu'au niveau national, cette reprise s'explique notamment par le dynamisme de la clientèle française dans les campings et de la clientèle étrangère dans les hôtels haut de gamme.

Dans le domaine des transports, le trafic aérien de passagers croît fortement en 2017 (+ 5,9 %), porté par les offres de voyages à bas coût. Le transport routier de marchandises confirme sa reprise, en particulier celui concernant le trafic intérieur à la Bretagne.

En 2017, les échanges extérieurs de la Bretagne représentent 2,4 % des exportations et 2,1 % des importations de l'économie française. Ils augmentent sensiblement en un an (+ 6,6 % pour les exportations et + 5,9 % pour les importations). Ces progressions s'accompagnent d'une réduction du déficit commercial de la région.

Dans l'agriculture, les très bons rendements en céréales (+ 9,3 %) s'accompagnent d'une baisse des cours en 2017. La production porcine bénéficie d'une conjoncture plus favorable au premier semestre 2017 qu'au second. Le

secteur de la volaille de chair subit une nouvelle crise en 2017. Sur le marché des gros bovins, les cotations se redressent et la conjoncture laitière s'améliore progressivement. Enfin, les campagnes légumières sont généralement marquées par des prix en baisse.

Des situations de fragilités sociales plutôt moins fréquentes en Bretagne

La prime d'activité créée en 2016 poursuit sa montée en charge en 2017 (+ 7,5 % de foyers allocataires), en Bretagne comme au niveau national. Fin 2017, elle couvre 6,8 % de la population bretonne, l'une des plus faibles parts parmi les régions françaises. En parallèle, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) augmente de 0,6 % en 2017. La Bretagne représente 3,1 % des allocataires résidant en France alors qu'elle regroupe 5,0 % de la population.

Le nombre de dossiers de surendettement déposés en 2017 recule pour la 4^e année consécutive. La part des dossiers déposés en Bretagne (4,5 %) demeure inférieure à son poids démographique.

L'emploi progresse dans chaque département mais les disparités perdurent

Comme les années passées, parmi les départements bretons, l'Ille-et-Vilaine bénéficie de la situation la plus favorable. L'emploi y progresse de 3,5 % malgré les pertes dans la fabrication de matériels de transports. Le taux de chômage y demeure également le plus faible des départements bretons (6,6 % de la population active contre 7,7 % à 7,9 % dans les autres départements). L'embellie est plus mesurée dans le Finistère où l'emploi ne progresse que de 1,3 %, pénalisé par les pertes dans l'industrie agroalimentaire. Les effectifs salariés croissent à un rythme similaire au niveau régional dans les Côtes-d'Armor (+ 2,0 %) et le Morbihan (+ 2,1 %) ■

Contexte national

L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks

ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016 faisant suite à des replis les années précédentes dont - 4,6 % en 2015).

La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

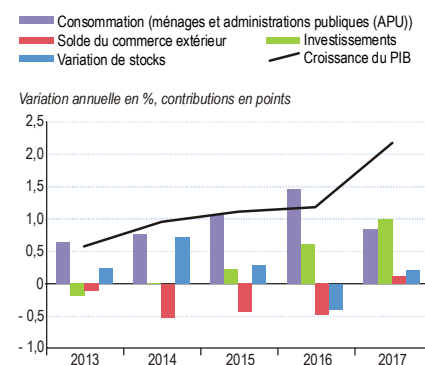
L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

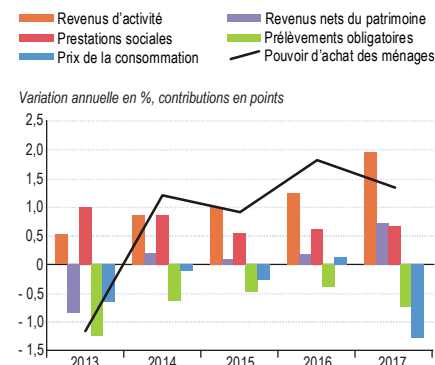
En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %, (figure 2)).

1 L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 La vigueur des revenus d'activité et du patrimoine soutiennent le pouvoir d'achat des ménages en 2017



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi salarié

Nette accélération en 2017

En Bretagne, l'emploi salarié privé bénéficie en 2017 d'une situation plus favorable qu'au niveau national pour la 3^e année consécutive. Portée par l'agroalimentaire, l'industrie amorce sa reprise dès le début de l'année, de façon plus précoce qu'en France. Le secteur de la construction crée des emplois en 2017, pour la première fois depuis la crise de 2008. Dans le tertiaire, 5 000 emplois intérimaires sont créés et les effectifs augmentent dans tous les secteurs, en particulier les services aux entreprises et le commerce.

Valérie Mariette, Insee - Luc Goutard, Direccte

En 2017, les secteurs marchands non agricoles affichent une création nette de 17 500 emplois en Bretagne. En un an, l'emploi a ainsi augmenté de 2,4 % dans la région (*figure 1*), à un rythme plus élevé qu'en France hors Mayotte (+ 1,6 %). L'emploi accélère en 2017, après la reprise amorcée en 2015. La progression de l'emploi en Bretagne est la 2^e plus élevée des régions françaises, après les Pays de la Loire (+ 2,8 %) (*figure 2*). Dans les principaux secteurs, l'évolution de l'emploi est plus favorable en Bretagne qu'en France hors Mayotte.

L'industrie bretonne crée des emplois, en particulier dans l'agroalimentaire

En Bretagne, l'emploi industriel amorce sa reprise dès le 1^{er} trimestre 2017 (*figure 3*). Sur l'ensemble de l'année, 1 100 emplois sont créés soit une hausse de 0,7 %. La reprise de l'emploi industriel dans la région devance celle enregistrée en France hors Mayotte. Au niveau national, l'emploi industriel s'est redressé au 4^e trimestre 2017, augmentant pour la première fois depuis 2011 ; il est stable sur un an. Décliné par départements, l'emploi industriel progresse le plus dans les Côtes-d'Armor (+ 1,9 %) et le Morbihan (+ 1,2 %) (*figure 4*).

L'agroalimentaire constitue le principal moteur des créations d'emplois dans l'industrie bretonne. Ce secteur gagne 1 200 emplois en 2017. Cela correspond à une hausse de 1,7 % plus soutenue qu'au niveau national (+ 1,2 %). Toutefois, dans le département du Finistère, l'emploi industriel recule (- 0,7 %), en raison des restructurations de la filière de transformation et conservation de viande de volaille, notamment dans les entreprises Tilly-Sabco et Doux. La solidité de l'emploi dans les principales autres filières agroalimentaires s'accompagne d'une évolution favorable dans les trois autres départements bretons. L'emploi agroalimentaire progresse de 2,2 % dans les Côtes-d'Armor à 2,7 % dans le

Morbihan.

Les autres branches industrielles sont moins dynamiques en termes d'emploi. Le secteur de l'énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage perd 200 emplois (- 1,5 %), soit un repli plus marqué qu'au niveau national (- 1,2 %). Dans la fabrication de matériels de transport, l'emploi se contracte de 0,4 % en 2017, après une hausse de 0,9 % en 2016. Cela résulte de la destruction de 250 emplois en 2017 en Ile-et-Vilaine en raison notamment de la poursuite du dispositif de départs volontaires chez PSA. En parallèle, la reprise d'activité en 2017 du groupe automobile sur le site de la Janais a donné lieu au recrutement de nombreux intérimaires. Dans la fabrication de biens d'équipement, l'emploi est quasi stable. Dans les autres secteurs industriels, il progresse de 0,2 % soit 250 emplois supplémentaires.

Nette reprise de l'emploi dans la construction

Pour la première fois depuis 2008, le secteur de la construction crée des emplois. Les 1 900 emplois supplémentaires correspondent à une progression de 2,7 % en 2017. C'est légèrement plus qu'au niveau national (+ 2,3 %). L'embellie dans la construction vaut pour chaque département breton. Le rythme de progression de l'emploi en 2017 varie de 1,4 % dans le Morbihan à 3,5 % dans les Côtes-d'Armor. La reprise de l'emploi dans la construction pourrait se poursuivre comme en témoignent les intentions d'embauches exprimées par les professionnels de ce secteur dans le cadre de l'enquête annuelle de Pôle emploi sur les besoins en main d'œuvre¹.

Le tertiaire marchand concentre plus de 8 créations d'emploi sur 10

Dans le tertiaire marchand, les créations d'emplois observées depuis le second semestre 2013 accélèrent en 2017.

L'emploi tertiaire croît de 3,0 % en Bretagne, à un rythme plus élevé qu'au niveau national (+ 2,0 %). Sur un an, ce sont ainsi 14 500 emplois qui sont créés, soit plus de 80 % des créations observées dans la région. En lien avec une activité économique favorable, l'emploi intérimaire porte ce dynamisme. Il progresse de 13,8 % en 2017, soit 5 000 emplois supplémentaires (*encadré*). Hors intérim, la hausse de l'emploi dans les secteurs tertiaires s'avère moins soutenue (+ 2,1 %).

Accélération des créations d'emploi dans le commerce

En 2017, l'emploi salarié dans le commerce accélère sa reprise amorcée en 2015. Avec 2 300 emplois supplémentaires en 2017 le rythme de croissance est deux fois plus élevé en Bretagne (+ 1,5 %) qu'en France (+ 0,8 %). L'emploi dans le commerce croît plus fortement dans le Morbihan (+ 2,1 %) que pour les autres départements bretons dans lesquels il augmente à un rythme proche du niveau régional.

L'emploi dans les services aux entreprises demeure bien orienté

Dans les services marchands hors intérim, l'emploi confirme sa bonne tenue. Il progresse de 2,4 % en 2017, plus qu'au niveau national (+ 1,9 %), après + 2,6 % en 2016. Dans la région, ce secteur compte 7 200 emplois supplémentaires en un an.

Les services aux entreprises, hors intérim, contribuent à nouveau fortement au dynamisme des services marchands. Ce secteur gagne 3 800 emplois en Bretagne en 2017, soit une progression de 4,1 % supérieure à celle du niveau national (+ 3,0 %).

Le secteur de l'hébergement et de la restauration bénéficie notamment du net regain de fréquentation touristique dans

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

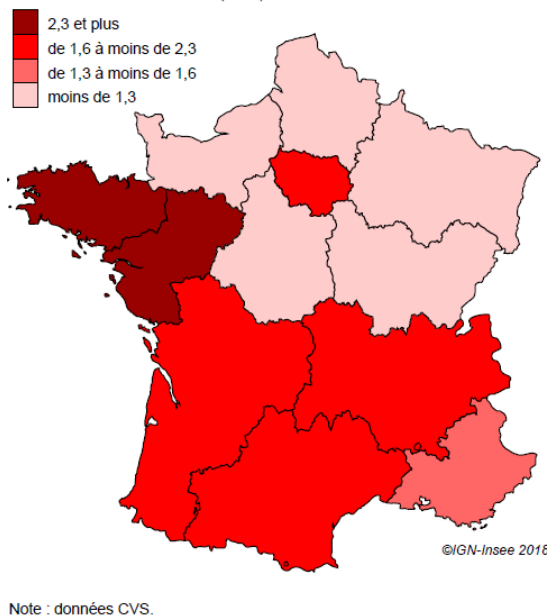
Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2016/2011 (1)	
	Bretagne	Bretagne	France hors Mayotte	Bretagne	France hors Mayotte
Industrie	172,5	0,7	0,0	-0,5	-0,9
Industrie agro-alimentaire	70,6	1,7	1,2	0,1	0,2
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	12,7	-1,5	-1,2	-0,1	-0,1
Biens d'équipement	18,4	0,1	-0,2	0,2	-1,4
Matériels de transport	10,1	-0,4	-0,1	-3,4	-1,2
Autres branches industrielles	60,7	0,2	0,0	-0,9	-1,4
Construction	70,3	2,7	2,3	-2,0	-2,0
Tertiaire marchand	503,5	3,0	2,0	0,9	0,8
Commerce	152,2	1,5	0,8	0,1	0,1
Transports	60,4	0,9	0,6	0,3	-0,0
Hébergement - restauration	45,8	4,0	3,4	0,9	1,1
Information - communication	29,1	2,8	3,0	1,6	0,9
Services financiers	32,5	0,1	0,4	1,2	0,5
Services immobiliers	8,1	1,7	-0,7	0,9	0,2
Services aux entreprises	96,6	4,1	3,0	2,1	1,7
Services aux ménages	37,7	0,3	-0,2	1,0	0,7
Intérim	41,1	13,8	8,2	2,2	3,1
Total	746,4	2,4	1,6	0,3	0,2

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution régionale de l'emploi salarié

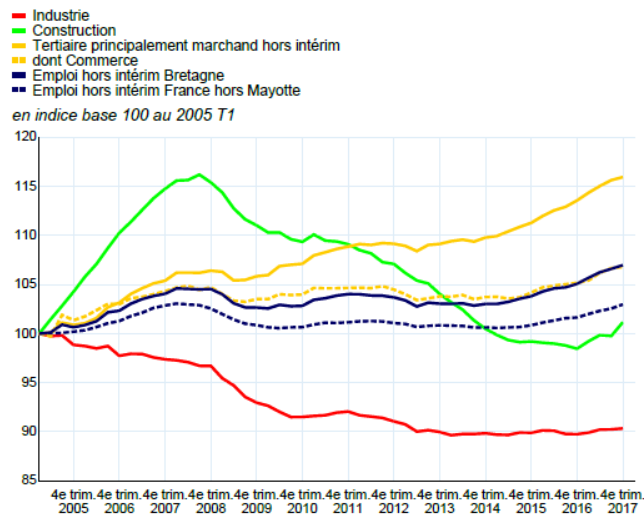
France hors Mayotte : 1,6 %

Glissement annuel 2017-2016 (en %)



Note : données CVS.
Champ : France hors Mayotte. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel					
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	Total
Côtes-d'Armor	116,5	1,9	3,5	1,8	1,2	5,2	2,0
Finistère	188,5	0,3	2,4	1,5	1,4	6,0	1,3
Ille-et-Vilaine	284,3	-0,1	3,4	4,5	1,5	24,1	3,5
Morbihan	157,2	1,2	1,4	2,6	2,1	9,8	2,1
Bretagne	746,4	0,7	2,7	3,0	1,5	13,8	2,4

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Avvertissement : À partir des résultats du premier trimestre 2017, les estimations trimestrielles d'emploi localisées sont réalisées en partenariat avec l'Acooss et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim). La synthèse de l'ensemble des éléments est assurée par l'Insee. Parallèlement aux publications régionales de l'Insee, les Urssaf publient des StatUr notamment sur les effectifs salariés. Les niveaux publiés dans ces deux publications sont différents (emploi en personnes physiques pour l'Insee contre nombre de postes pour les Urssaf) en raison des écarts de champ et de concept.

Sur le champ commun, les taux d'évolutions peuvent différer légèrement sur les échelons agrégés présentés dans les notes de conjoncture et les StatUr, compte tenu d'effets de composition liés aux écarts de niveaux.

Par ailleurs, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

les hôtels et campings bretons en 2017. Les effectifs salariés y progressent ainsi de 4,0 % (1 700 emplois supplémentaires), à un rythme supérieur à celui enregistré au niveau national (+ 3,4 %). Cette augmentation vaut pour chacun des départements, en particulier dans les Côtes-d'Armor (+ 6,9 % après + 0,4 % en 2016). La progression dans la région est particulièrement marquée dans la restauration, mais l'hébergement tire également son épingle du jeu. Le secteur de l'information et de la communication crée 800 emplois en 2017, à un rythme de + 2,8 %, similaire à ceux de 2015 et 2016 et proche de celui constatée en France (+ 3,0 %). L'Ille-et-Vilaine notamment porte cette

hausse avec 800 emplois supplémentaires (+ 4,2 %). Ce secteur bénéficie du dynamisme croissant de l'écosystème numérique du département, en particulier dans la métropole de Rennes. À l'inverse, l'emploi dans l'information et la communication recule de 4,2 % dans les Côtes-d'Armor, correspondant à une perte de 140 emplois en un an.

La progression de l'emploi salarié dans les transports ralentit en 2017 (+ 0,9 % après + 1,6 % en 2016) mais demeure supérieure à celle du niveau national (+ 0,6 %). Le secteur gagne 500 emplois sur un an en Bretagne.

Dans les activités immobilières, l'emploi augmente de 1,7 % (+ 2,3 % en 2016),

alors qu'il se replie au niveau national (- 0,7 %). C'est aussi le cas dans les services aux ménages dans lesquels l'emploi progresse dans la région de 0,3 % en 2017 (+ 0,9 % en 2016) et recule de 0,2 % en France.

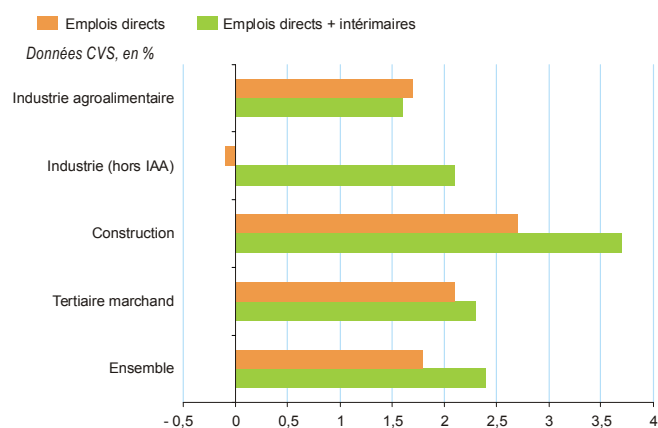
Enfin, dans les activités financières et d'assurance, l'emploi est quasi stable en 2017. Il décélère nettement par rapport aux années précédentes (+ 1,2 % en moyenne par an sur la période 2011-2016). Au niveau national, l'emploi dans ce secteur s'avère légèrement plus dynamique (+ 0,4 %).

1- Source : Pôle emploi, Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2018 ; <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/>

L'intérim poursuit sa progression en 2017 et continue de soutenir l'emploi industriel

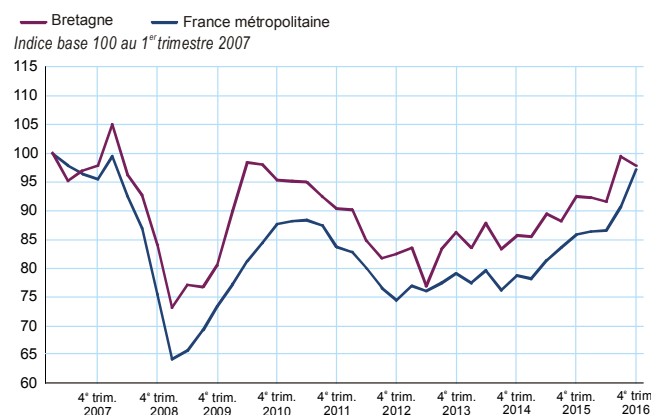
L'évolution de l'activité intérimaire est sensible aux variations de l'activité économique. Ainsi, même s'il ne représente que 5,5 % des emplois des secteurs concurrentiels non agricoles à la fin de l'année 2017, l'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi. Dans un contexte de reprise de l'activité, ce sont souvent ces travailleurs que les entreprises utilisatrices rappellent les premiers avant des phases éventuelles de recrutement. Inversement, lors d'opération de réduction d'effectifs salariés, les postes des intérimaires sont en général les premiers supprimés. En 2017, l'emploi intérimaire a poursuivi sa progression, avec une nette hausse au cours du 1^{er} semestre (+ 10,7 %) et une augmentation plus modérée au 2nd semestre (+ 2,8 %). Au total, la progression du nombre d'intérimaires atteint 13,8 % sur un an. Cette variation est plus forte que celle enregistrée en France (+ 8,2 %). À la fin de l'année, 41 100 salariés sont intérimaires en Bretagne, soit un niveau jamais atteint ces vingt dernières années. Mesuré en équivalent temps plein (ETP) et en moyenne sur l'année, le volume de l'activité intérimaire a également progressé de 13,7 % par rapport à 2016. La progression est particulièrement marquée dans le département d'Ille-et-Vilaine (+ 24,1 % d'intérimaires entre fin 2016 et fin 2017 et + 22,2 % d'emplois en ETP). L'évolution est plus mitigée dans les Côtes-d'Armor (+ 5,2 % entre fin 2016 et fin 2017, mais un volume en ETP annuel en baisse de 1,9 %).

5 Évolution annuelle 2016-2017 de l'emploi salarié en Bretagne



Note : Les intérimaires sont affectés au secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre, hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Sources : Insee, estimations d'emploi au 4^e trimestre 2017, Direccte Bretagne.

6 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
Source : Insee, estimations d'emploi.

L'activité intérimaire en 2017 a contribué pour près d'un tiers à la hausse du nombre total d'emplois salariés dans la région. Parmi les 17 500 effectifs salariés supplémentaires, 12 500 ont été créés avec des emplois directs et 5 000 sous la forme d'emploi intérimaire. Le secteur de la construction affiche une répartition similaire entre les gains par l'emploi direct (+ 1 900) et par l'intérim (+ 900). En conséquence, l'emploi dans ce secteur s'est accru de 2,7 % sans prendre en compte l'intérim et de 3,7 % en affectant l'intérim. Comme en 2016, l'intérim a soutenu l'activité industrielle au cours de l'année 2017. Hors secteur agroalimentaire, l'emploi direct dans l'industrie est resté quasi stable (- 0,1 %), mais augmente de 2,1 % lorsqu'on intègre l'intérim. Environ 2 400 emplois intérimaires y ont été créés, dont 1 000 dans la fabrication de matériels de transport. Dans l'industrie agroalimentaire, l'emploi intérimaire est resté quasi stable (+ 0,6 %). Ce secteur emploie toutefois, à lui seul, près d'un quart des intérimaires de la région. Dans le secteur tertiaire, le recours à l'intérim est plus faible et l'évolution positive de l'emploi intérimaire (+ 12,3 %) a un effet moindre sur les évolutions globales de l'emploi (+ 2,1 % hors intérim et + 2,3 % en l'intégrant). La hausse est notable dans le secteur services aux entreprises, avec plus de 600 intérimaires supplémentaires entre fin 2016 et fin 2017.

Chômage et politique d'emploi

Nette diminution du taux de chômage en 2017

En recul sur un an de 1,2 point, le taux de chômage en Bretagne atteint son plus bas niveau depuis 2011 et demeure parmi les plus faibles des régions françaises. Dans la continuité de l'année 2016, la Bretagne enregistre également une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A. La situation sur le marché du travail évolue plus favorablement pour les jeunes et les hommes. Toutefois, la demande d'emploi globale (catégories A, B, C) croît sur un an, en raison de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue fortement.

Luc Goutard, Directrice

Le taux de chômage à son plus bas niveau depuis 2011

En Bretagne, le taux de chômage s'élève à 7,4 % fin 2017, soit 1,2 point de moins que fin 2016. Ce net recul prolonge la diminution sensible enregistrée en 2016. Dans la région, le taux de chômage atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2011. Il demeure le 2^e plus faible des 13 régions métropolitaines, derrière celui, très proche, des Pays de la Loire (7,3 %). En France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 8,6 % de la population active au 4^e trimestre 2017. Il a diminué de 1,1 point en un an (figure 1).

Le taux de chômage recule à un rythme quasiment semblable dans les quatre départements bretons (figure 2). L'Ille-et-Vilaine connaît de nouveau la situation la plus favorable avec un taux de chômage de 6,6 %. Il s'établit à 7,7 % dans le Finistère et à 7,9 % dans les départements des Côtes-d'Armor et du Morbihan.

Par zone d'emploi, le taux de chômage le plus faible est enregistré sur Vitré (4,8 %). À l'opposé, il est supérieur au taux national dans les zones d'emploi de Guingamp (9,2 %) et Carhaix-Plouguer (9,0 %), et au même niveau dans celles de Lorient et Morlaix (8,6 %).

La baisse des demandeurs d'emploi sans activité se poursuit

Entre décembre 2016 et décembre 2017 en Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A) a baissé de 1,3 % (figure 3) pour atteindre 150 150 personnes, soit 2 030 inscrits en moins sur un an. Cette diminution est plus forte que celle enregistrée en France métropolitaine (-0,2 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse dans trois départements bretons : le Finistère (-2,2 %), l'Ille-et-Vilaine (-1,7 %) et le Morbihan (-1,0 %). La hausse est faible dans les Côtes-d'Armor (+0,2 %).

Le constat est plus nuancé en intégrant les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C). En effet, leur nombre augmente de 5,6 % sur un an. Dans la continuité des années précédentes, cette hausse vaut en particulier pour les demandeurs d'emploi en catégorie C (activité réduite longue, plus de 78 heures dans le mois) avec 5 800 inscrits supplémentaires en un an.

En conséquence, le nombre d'inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) augmente en 2017 de 4 320 pour s'établir à 270 890 personnes. Cela correspond à une hausse de 1,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît dans les quatre départements, de +0,8 % dans le Finistère à +2,5 % dans les Côtes-d'Armor. En France métropolitaine, la demande d'emploi est également en hausse (+2,5 %), en lien, là aussi, avec l'augmentation du nombre d'inscrits exerçant une activité réduite.

Une évolution plus favorable aux hommes et aux jeunes

Le nombre d'hommes inscrits en catégories A, B ou C est resté stable alors que celui des femmes s'accroît de 3,1 %. Ce constat demeure valide par grandes tranches d'âge¹. Fin décembre 2017, les femmes représentent 53,2 % des inscrits tenus de rechercher un emploi. Elles sont notamment plus présentes parmi les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (58,8 %).

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C fléchit de 0,5 % sur un an. Cependant, cette baisse n'est pas uniforme. Alors qu'en catégorie A, leur nombre recule de 3,1 %, il augmente de 2,9 % parmi ceux exerçant une activité réduite (catégories B ou C).

À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C âgés de 50 ans ou plus continue de progresser : +4,3 % en un an, après +5,0 % en 2016.

Il atteint ainsi 65 100 fin 2017.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a également augmenté de 2,5 %, en particulier parmi ceux inscrits depuis trois ans ou plus (+6,1 %). Les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus constituent 44,9 % du total des demandeurs d'emploi.

D'avantage de formations pour les demandeurs d'emploi au 1^{er} semestre

La déclinaison régionale du plan dit « 500 000 formations supplémentaires » s'était traduite en 2016 par 46 400 entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, soit 13 600 formations supplémentaires par rapport à 2015. Le plan s'est poursuivi au cours du 1^{er} semestre 2017 avec la programmation de 6 700 formations supplémentaires. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie D² a de nouveau augmenté entre les 1^{er} semestres 2016 et 2017. À l'inverse, leur nombre diminue au 2nd semestre 2017. Fin décembre 2017, 17 330 demandeurs d'emploi sont ainsi inscrits en catégorie D. Ils étaient 19 250 un an auparavant.

Moins d'entrées en contrats aidés

Généralement ciblés sur les publics les plus en difficulté sur le marché du travail, les dispositifs de la politique de l'emploi prennent notamment la forme d'aides à l'emploi. Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique) s'établit à 20 560 fin décembre 2017. Il diminue fortement sur un an (-4 750, soit -23,1 %), avec une baisse des entrées assez concentrée au 4^e trimestre. En France, le nombre de bénéficiaires se réduit dans des proportions similaires (-25,2 %).

Les emplois d'avenir sont des contrats d'insertion destinés aux jeunes

particulièrement éloignés de l'emploi. Créés en novembre 2012, ils sont montés en charge durant les deux années suivantes, la grande majorité relevant des associations et du secteur public. À partir de juillet 2017, seules les reconductions ont été autorisées et depuis le 1^{er} janvier 2018, il n'est plus possible de conclure un emploi d'avenir. Les contrats en cours vont jusqu'à leur terme, mais ne pourront pas être renouvelés. Le nombre d'emplois d'avenir signés ou reconduits a diminué en 2017 (-1 000 après -420 en 2016) (figure 4). Outre les recrutements moins importants en 2017, la baisse des bénéficiaires est accentuée par les sorties nombreuses de personnes recrutées courant 2014. Fin décembre 2017, 1 830 jeunes bénéficient d'un emploi d'avenir

contre 3 140 un an plus tôt.

Dans le secteur marchand, le nombre de nouveaux bénéficiaires de contrats initiative emploi (CUI-CIE)³ a diminué : 1 210 recrutements au cours de l'année 2017, après 3 580 en 2016. À la fin de l'année 2017, 740 bénéficiaires sont comptabilisés (-1 320 sur un an). Dans le secteur non marchand, les recrutements enregistrent une baisse moins marquée, avec 8 690 entrées en contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE), soit une baisse de 19,5 %. Parallèlement, le nombre de bénéficiaires est passé de 9 860 à 7 940 entre les fins décembre 2016 et 2017.

Les recrutements augmentent en 2017 dans l'apprentissage⁴. Dans le secteur privé le nombre total d'entrées atteint 13 580

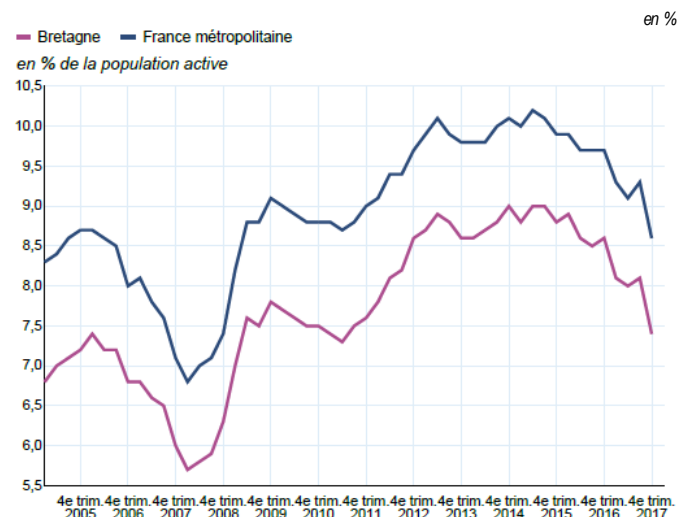
(+ 8,3 %). Cette progression fait suite aux hausses plus modérées déjà enregistrées en 2016 et 2015. Elle est liée au plan de relance de l'apprentissage avec notamment la création au 1^{er} juin 2015 d'une aide complétant les dispositifs existants en faveur des très petites entreprises embauchant de jeunes apprentis. Dans le secteur public, le nombre d'entrées progresse également, de 500 en 2016 à 770 en 2017. ■

1- Moins de 25 ans, de 25 à 49 ans, 50 ans ou plus.

2- Demandeurs d'emploi non disponibles pour rechercher un emploi, en arrêt maladie, en congé maternité ou en formation.

3 et 4 – Cf rubrique définitions en fin d'ouvrage

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage par département

	en % de la population active					
	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	Évolution 2017T4/2016T4 (en points de %)
Côtes-d'Armor	9,0	8,6	8,4	8,6	7,9	-1,1
Finistère	8,9	8,4	8,2	8,5	7,7	-1,2
Ille-et-Vilaine	7,8	7,4	7,2	7,3	6,6	-1,2
Morbihan	9,0	8,6	8,5	8,7	7,9	-1,1
Bretagne	8,6	8,1	8,0	8,1	7,4	-1,2
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	-1,1

p : données provisoires.

Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	126,8	77,0	-0,0	-2,9
Femmes	144,1	73,1	3,1	0,4
Moins de 25 ans	39,7	21,8	-0,5	-3,1
25 à 49 ans	166,0	88,4	1,1	-1,8
50 ans ou plus	65,1	39,9	4,3	0,7
Inscrits depuis un an ou plus	121,6	nd	2,5	nd
Bretagne	270,9	150,1	1,6	-1,3
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	2,5	-0,2

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2016	2017 (p)	Évolution 2017/2016 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	12 543	13 582	8,3
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	3 582	1 206	-66,3
Emplois d'avenir	341	122	-64,2
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	10 797	8 694	-19,5
Emplois d'avenir	1 788	1 010	-43,5
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	4 428	///	///
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (1)	///	9 306	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le PACEA a remplacé le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en 2017.

Note : extraction en mai 2018.

Source : DARES.

Avertissement : l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données, y compris pour les estimations du taux de chômage, le niveau d'emploi intervenant dans le calcul du dénominateur du taux de chômage.

Démographie des entreprises

Hausse des créations et baisse des défaillances

En 2017, les créations d'entreprises augmentent de 3,4 % en Bretagne. Elles s'établissent ainsi à leur plus haut niveau enregistré depuis 2011. Cette hausse concerne tous les départements, à l'exception des Côtes-d'Armor. Les créations de sociétés augmentent de 5 %. Les créations sous le régime de micro-entrepreneur progressent moins (+ 2,2 %) mais ce statut reste le plus utilisé parmi les créateurs d'entreprises. Le secteur des services demeure très dynamique, en particulier les services aux entreprises (+ 10,3 %). De leur côté, les défaillances d'entreprises reculent de 6 %, atteignant leur plus bas niveau depuis 2007.

Muriel Cazenave, Insee

En 2017, 19 513 entreprises ont été créées en Bretagne, soit une progression de 3,4 % par rapport à l'année 2016 (*figure 1*). Les créations d'entreprises atteignent leur plus haut niveau depuis 2011 (*figure 2*). En France métropolitaine, le nombre d'entreprises créées progresse plus fortement (+ 6,8 %).

Selon les départements, la situation s'avère plus contrastée. Tandis que l'Ille-et-Vilaine (+ 6,0 %) tire la croissance régionale des créations d'entreprises, leur hausse est plus modérée dans le Finistère (+ 3,2 %) et le Morbihan (+ 2,1 %). Dans les Côtes-d'Armor, elles se replient quelque peu (- 0,4 %).

Plus forte hausse pour les nouvelles sociétés

Les sociétés représentent 32 % des entreprises créées en Bretagne. Cela correspond à 6 157 créations dans la région en 2017, soit une hausse de 5,0 % par rapport à 2016, proche du niveau national (+ 4,8 %). Les créations de sociétés progressent en particulier dans le Morbihan (+ 6,5 %) et dans les Côtes-d'Armor (+ 6,3 %). En Ille-et-Vilaine, le rythme de ces créations est proche de celui constaté au niveau régional (+ 5,2 %), il est plus faible dans le Finistère (+ 2,3 %).

En 2017, 5 841 nouvelles entreprises individuelles ont vu le jour en Bretagne, représentant 30 % de l'ensemble des créations d'entreprises. Leur nombre augmente ainsi de 3,1 % par rapport à 2016, moins fortement qu'en France métropolitaine (+ 6,8 %). La plus forte progression se situe dans le Finistère (+ 5,3 %). Le nombre de nouvelles entreprises individuelles augmente plus faiblement dans les Côtes-d'Armor (+ 0,8 %).

En 2017, 7 515 entreprises ont été créées en Bretagne sous le statut de micro-entrepreneur. Ces créations augmentent de 2,2 % par rapport à 2016, à un rythme moins marqué qu'en France métropolitaine (+ 8,6 %). La création d'entreprise sous le

statut de micro-entrepreneur recule nettement dans les Côtes-d'Armor (- 7,9 %), plus légèrement dans le Morbihan (- 0,9 %). Elle progresse fortement en Ille-et-Vilaine (+ 7,7 %) et plus modérément dans le Finistère (+ 2,7 %).

Avec 38 % des nouvelles entreprises en 2017, le régime du micro-entrepreneur demeure le statut le plus utilisé en Bretagne pour les créations, malgré les baisses enregistrées en 2015 et 2016. Avant les changements intervenus en décembre 2014 (*définitions*), les micro-entrepreneurs représentaient plus de la moitié des créations d'entreprises.

Les services aux entreprises portent la création

La création d'entreprise progresse dans tous les secteurs d'activité de l'économie bretonne, à l'exception notable de la construction (- 5,7 %) (*figure 4*). Avec 2 025 créations d'entreprises de construction en 2017, elle atteint son plus bas niveau depuis 2005. Le seul département non concerné par ce recul est le Morbihan (+ 0,4 %). La baisse des créations d'entreprises dans ce secteur s'explique en premier lieu par le fort recul des créations sous le régime de micro-entrepreneur (- 20 %), suivant la même évolution qu'en France métropolitaine (- 22,6 %).

En 2017, les secteurs d'activité des services aux entreprises et aux particuliers regroupent 59 % des créations d'entreprises en Bretagne. Le nombre d'entreprises créées dans ces secteurs progresse ainsi de 7,0 %. Avec 6 523 créations (+ 10,3 %), les services aux entreprises sont plus porteurs que les services aux particuliers (4 955 créations, + 2,9 %).

Dans les services aux entreprises, la hausse des créations concerne tous les statuts d'entreprise, avec des hausses du même ordre de grandeur. Elle s'observe également dans tous les départements, excepté les Côtes-d'Armor, dans lequel la progression est moindre (+ 1,5 %).

Dans le secteur des services aux particuliers, les hausses diffèrent selon les statuts. La plus forte concerne les sociétés (+ 19,6 %), alors que ce statut est plutôt peu répandu parmi les créations dans ce secteur (11 %). Elles progressent sensiblement dans le Finistère (+ 4,8 %) et l'Ille-et-Vilaine (+ 4,0 %), plus faiblement dans les Côtes-d'Armor (+ 1,0 %) et le Morbihan (+ 0,5 %).

Dans les secteurs de l'industrie et du commerce, transports, hébergement et restauration, les nombres d'entreprises créées sont proches de ceux enregistrés en 2016. Dans chacun de ces deux secteurs, la hausse des entreprises individuelles compense la baisse des créations de sociétés et des nouveaux micro-entrepreneurs.

L'industrie crée ainsi 1 245 entreprises en 2017, correspondant à 6,4 % des nouvelles entreprises. Par département, les situations s'avèrent plus contrastées. L'Ille-et-Vilaine enregistre une nette hausse des créations (+ 8,6 %), le Morbihan un recul du même ordre de grandeur (- 9,0 %). Avec 4 765 nouvelles entreprises, le secteur commerce, transports, hébergement et restauration représente un quart des créations. Dans ce secteur, l'Ille-et-Vilaine, et à un degré moindre les Côtes-d'Armor, enregistrent une hausse des créations (respectivement + 2,8 % et + 0,8 %), alors qu'elles reculent dans le Morbihan (- 1,8 %) et le Finistère (- 2,2 %).

Les défaillances d'entreprises au plus bas depuis 2007

En 2017, 2 188 défaillances d'entreprises sont enregistrées en Bretagne, soit 6,0 % de moins qu'en 2016, comme au niveau national (*figure 5*). Ces défaillances atteignent ainsi leur plus bas niveau depuis 2007. Cette baisse vaut pour tous les départements bretons : - 8,7 % dans le Finistère, - 7,2 % dans le Morbihan, - 4,1 % en Ille-et-Vilaine et - 3,2 % dans les Côtes-d'Armor.

Ce recul des défaillances ne profite pas à

tous les secteurs (figure 6). Elles diminuent particulièrement dans la construction (-18,8 %), l'industrie (-9,6 %) et l'agriculture (-10,3 %), moins dans le secteur

commerce, transports, hébergement et restauration (-3,4 %), qui constitue 39 % des défaillances. À l'inverse, les défaillances d'entreprises dans les secteurs des services

aux particuliers et aux entreprises augmentent respectivement de 6,3 % et 0,8 %.

1 Créations d'entreprises par département

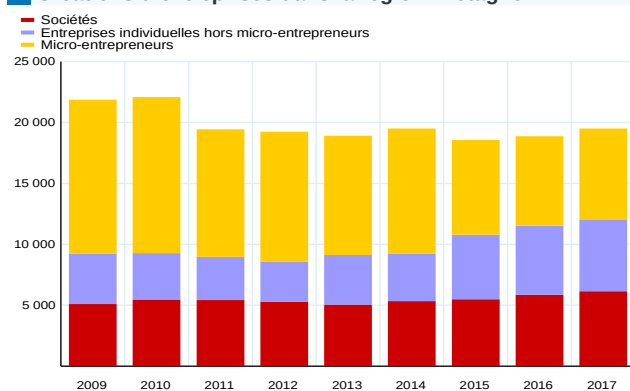
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016
Côtes-d'Armor	6,3	0,8	-7,9	3 065	-0,4
Finistère	2,3	5,3	2,7	4 781	3,2
Ille-et-Vilaine	5,2	4,7	7,7	7 079	6,0
Morbihan	6,5	1,4	-0,9	4 588	2,1
Bretagne	5,0	3,1	2,2	19 513	3,4
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Bretagne



Note : nombre de créations brutes.

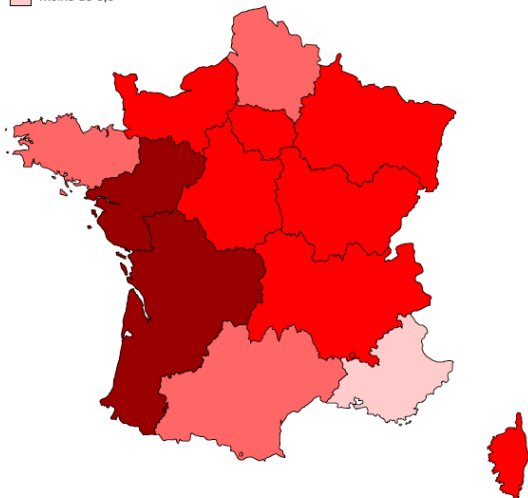
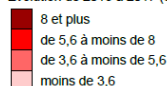
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs

France métropolitaine : + 5,6%

Évolution de 2016 à 2017 (en %)



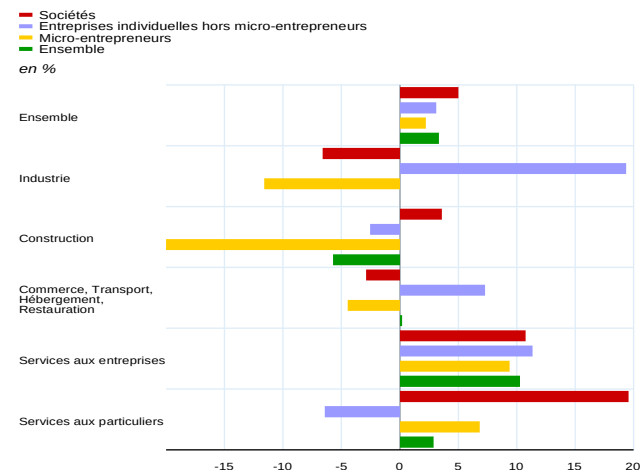
©IGN-Insee 2018

Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs.

Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Bretagne



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

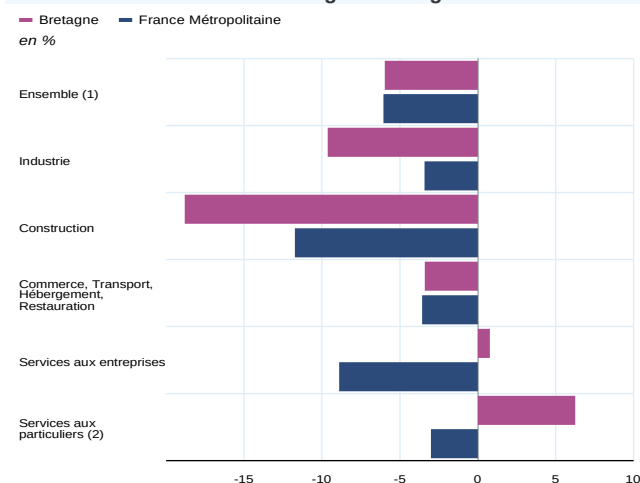
5 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Côtes-d'Armor	423	-3,2
Finistère	558	-8,7
Ille-et-Vilaine	628	-4,1
Morbihan	579	-7,2
Bretagne	2 188	-6,0
France métropolitaine	53 142	-6,0

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/3/18).

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Bretagne



(1) : y compris agriculture.

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/3/18).

Commerce extérieur

Une sensible progression des échanges, accompagnée d'une légère réduction du déficit commercial en 2017

En 2017, les échanges extérieurs de la Bretagne représentent 2,4 % des exportations et 2,1 % des importations de l'économie française. Ces échanges progressent sensiblement, de 6,6 % pour les exportations et 5,9 % pour les importations. Le déficit commercial de la Bretagne se réduit à 148 millions d'euros. Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations) s'améliore ainsi légèrement (98,7 %). Le premier poste des exportations, largement excédentaire, est toujours celui des produits de l'industrie agroalimentaire. L'Union européenne – Allemagne en tête – constitue de très loin la première zone d'échanges hors de France pour la Bretagne, tandis que la Chine confirme sa deuxième place parmi les fournisseurs. Sur les quelques 3 200 entreprises de la région ayant réalisé des opérations d'exportation en 2017, plus de 80 % sont des TPE/PME.

Jérôme Chastenet, Direccte Bretagne

En 2017, la Bretagne est une des rares régions à ne pas avoir participé au creusement du déficit de la balance commerciale de la France. En effet, la progression des échanges, de 6,5 % pour les exportations (11,29 Md€¹) et de 5,9 % pour les importations (11,44 Md€), s'est accompagnée d'une légère réduction du déficit commercial. Ce dernier s'établit ainsi à 148 M€ en 2017 contre 200 M€ en 2016. La trajectoire du commerce extérieur de la Bretagne au cours des 20 dernières années (*figure 1*) indique que la région, auparavant excédentaire, enregistre depuis la crise de 2009 un solde négatif qui a néanmoins tendance à se réduire. Avec 2,4 % des exportations en 2017, la Bretagne se situe comme en 2016 au 12^e rang des régions exportatrices, devant la Corse. Les importations en Bretagne représentent 2,1 % du total enregistré au niveau national. Le classement par département évolue peu en 2017 (*figure 2*). L'Ille-et-Vilaine figure toujours en tête avec 43 % des exportations de la région et autant pour les importations, en cohérence avec son poids économique au sein de la Bretagne. Suivent le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor.

Des exportations dominées par les produits agroalimentaires et en forte hausse dans le secteur automobile

Les produits agroalimentaires (4,14 Md€) restent de loin le premier poste d'exportation de l'économie bretonne. Par ailleurs,

ces exports progressent à nouveau (+ 10 %). Les ventes du secteur des viandes et de produits à base de viande y tiennent une place prépondérante (1,50 Md€, + 1 %). La progression des exportations agroalimentaires est portée par le dynamisme des produits laitiers et glaces (0,89 Md€, + 21 %) et des produits alimentaires divers (0,43 Md€, + 33 %). Deuxième poste d'exportation, les ventes d'équipements industriels divers (2,97 Md€) s'inscrivent en légère baisse (- 2,8 %), malgré la hausse des expéditions de produits en plastique (0,41 Md€, + 10 %) et des produits chimiques divers (0,32 Md€, + 6 %). Les ventes d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique sont stables (1,91 Md€, + 0,3 %), avec toutefois une nette progression des machines industrielles et agricoles (0,86 Md€, + 8 %). Les exportations de matériels de transport (1,56 Md€) font un bond de 28 % dû à la très forte hausse des ventes enregistrées par le secteur de la construction automobile (1,38 Md€, + 50 %).

Des importations plus diversifiées et en hausse dans presque tous les secteurs

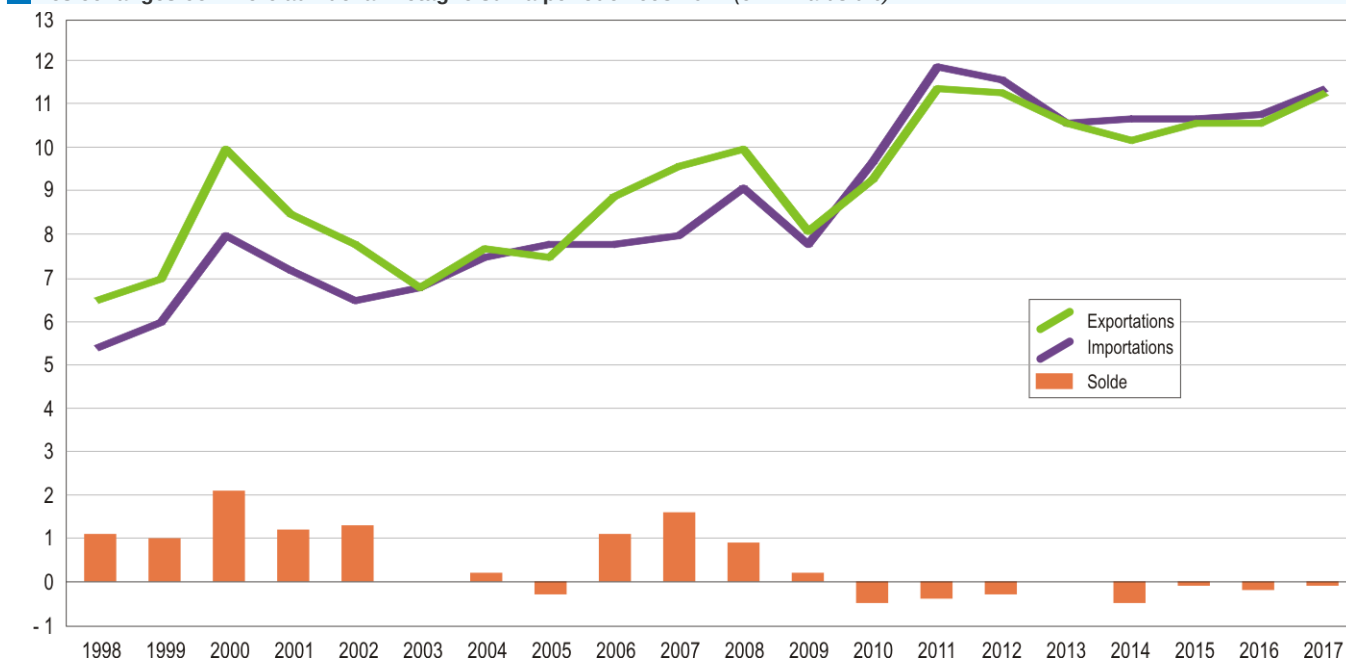
Les flux de la plupart des produits importés en Bretagne augmentent en 2017. Au premier rang, les équipements industriels divers (4,74 Md€) affichent une progression de 6 %. Suivent les produits des industries agroalimentaires (2,31 Md€) et les équipements mécaniques, le matériel

électrique, électronique et informatique (2,06 Md€), en hausse respectivement de 8 % et 9 %. De leur côté, les importations de matériels de transport (1,02 Md€) progressent de 7 % par rapport à 2016.

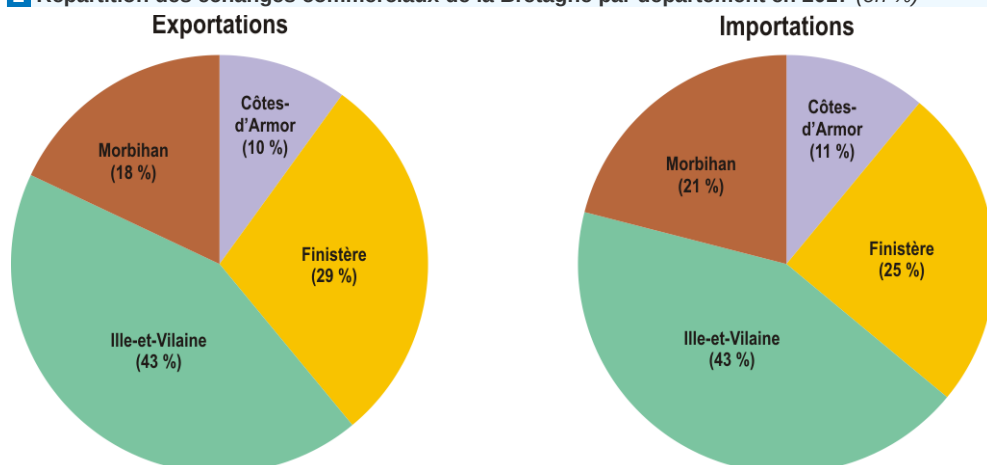
L'Allemagne, premier partenaire de la Bretagne pour les échanges extérieurs

L'Union européenne (UE) reste la principale zone avec laquelle commerce la Bretagne. Elle représente 64 % des exportations et 61 % des importations de la région en 2017. L'Allemagne est sans conteste à la première place des pays de l'UE, avec 11,0 % des exportations et 13,1 % des importations (*figure 3*). Parmi les autres partenaires commerciaux de l'UE figurent en premier lieu l'Espagne (10,2 % des exportations et 8,4 % des importations), la Belgique (resp. 7,6 % et 7,8 %), l'Italie (resp. 8,1 % et 6,0 %), les Pays-Bas (resp. 5,4 % et 7,6 %) et le Royaume-Uni (resp. 7,2 % et 4,2 %). Hors UE, le principal fournisseur de la région est la Chine (9,4 % des importations), loin devant les États-Unis (3,8 %). Comme en 2016, le Royaume-Uni figure au premier rang en termes d'excédent commercial pour l'économie bretonne (+ 333 M€), suivi par l'Italie (+ 235 M€) et l'Espagne (+ 190 M€). A contrario, c'est avec la Chine que la région enregistre son plus important déficit commercial (- 510 M€), suivie par la Russie (- 295 M€) et l'Allemagne (- 259 M€). ■

1- M€ : million d'euros ; Md€ : milliard d'euros.

1 Les échanges commerciaux de la Bretagne sur la période 1998-2017 (en milliards d'€)

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

2 Répartition des échanges commerciaux de la Bretagne par département en 2017 (en %)

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

3 Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2017 (en millions d'€)

Exportations			Importations		
Pays	Valeur	% du total	Pays	Valeur	% du total
Allemagne	1 239	11,0	Allemagne	1 498	13,1
Espagne	1 150	10,2	Chine	1 077	9,4
Italie	918	8,1	Espagne	960	8,4
Belgique	854	7,6	Belgique	891	7,8
oyaume-Uni	816	7,2	Pays-Bas	868	7,6
Pays-Bas	614	5,4	Italie	683	6,0
États-Unis	569	5,0	Royaume-Uni	483	4,2
Chine	567	5,0	États-Unis	437	3,8
Pologne	374	3,3	Japon	383	3,3
Japon	176	1,6	Russie	367	3,2
Arabie Saoudite	143	1,5	Brésil	254	2,2
Suède	137	1,3	Portugal	253	2,2

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

Les données chiffrées présentées (source : Direction générale des Douanes et des droits indirects) concernent uniquement les échanges de marchandises, hors matériel militaire. L'information est collectée sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les Etats membres de l'Union européenne et des déclarations en douane (DAU) pour les échanges avec les autres pays (ou « pays tiers »).

Les données régionales et départementales sont établies selon les principes suivants : à l'exportation, c'est le département de départ des marchandises qui est mentionné, c'est à dire le lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise exportatrice ; à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué et non le département du siège social de l'importateur.

Bilan annuel des entreprises

En 2017, en Bretagne, la trajectoire aura été, comme prévu, ascendante, avec une accélération générale de l'activité

En 2017, les résultats d'ensemble de la Région ont bénéficié d'une meilleure orientation du secteur industriel, d'une nouvelle augmentation, plus forte que prévue, dans les services marchands et, surtout, d'un redressement sensible de la production dans la construction. Les effectifs ont été tirés à la hausse par les services marchands mais également par le secteur de la construction qui a enrayé le cycle baissier qui prévalait sans discontinuer, depuis 2011 ; l'industrie a également apporté sa contribution avec un renforcement non négligeable des emplois et dont l'ampleur avait été très correctement anticipée l'an dernier à pareille époque. Enfin, reflet de cette tendance positive, globalement, les dépenses d'investissement se sont développées.

Patrick ROLANDIN, Banque de France – Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

Le chiffre d'affaires de l'industrie a enregistré une hausse substantielle

Après avoir quasiment stagné en 2016, le chiffre d'affaires de l'industrie a enregistré une hausse substantielle (+ 5,5 % contre - 0,3 % en 2016) (figure 1).

Après plusieurs années où les performances restaient modestes, l'exercice 2017 a vu se concrétiser une augmentation marquée des chiffres d'affaires mais toutefois de moindre ampleur que celle anticipée par les chefs d'entreprise lors de la précédente enquête. Cette évolution favorable a été diffuse puisque, contrairement à l'an passé, tous les secteurs industriels ont connu une évolution positive de leur chiffre d'affaires.

Faisant suite à la stagnation de l'an passé, l'activité a sensiblement progressé dans l'industrie agroalimentaire et, après nombre d'exercices difficiles, les « matériels de transport » se sont significativement redressés sous l'effet de l'accélération des rythmes de fabrication dans l'industrie automobile. Dans les « équipements électriques », la hausse a été moindre que l'an dernier tandis que celle intervenue au sein des « autres produits industriels » s'est avérée plus significative. Enfin, à l'inverse de l'an passé, ce sont les entreprises de plus de 500 salariés qui ont, proportionnellement, le plus progressé.

Bénéficiant de ce contexte porteur, les exportations industrielles ont connu une accélération significative en 2017 mais, dans ce domaine aussi, en retrait des prévisions faites lors de la précédente enquête. Seul le secteur « matériels de transport », hors production de véhicules particuliers, a vu son activité continuer à reculer. À noter enfin que la hausse la plus forte a concerné les entreprises de moins de 200 salariés.

Après la stabilité qui avait caractérisé l'exercice 2016, les effectifs ont été orien-

tés à la hausse dans des proportions parfaitement en phase avec les prévisions formulées par les industriels un an plus tôt. Cette année, à l'inverse des exercices précédents et toujours proportionnellement, le dynamisme a plutôt été du côté des entreprises de taille importante, celles employant plus de 200 salariés se renforçant, proportionnellement, plus que les plus petites (+ 2,4 % contre seulement + 1,4 %). Parallèlement, le niveau des emplois intérimaires a sensiblement augmenté.

Les dépenses d'investissement ont sensiblement progressé mais à un rythme toutefois moindre que ne le laissent supposer les prévisions, il est vrai particulièrement optimistes formulées l'an passé par les industriels (+ 16,7 % au lieu des + 26,7 % escomptés). Proportionnellement, ce sont les entreprises employant plus de 500 salariés ou les plus petites qui ont le plus investi alors que la tranche de 50 à 499 salariés a globalement réduit ses efforts d'investissement.

Dans l'ensemble, les industriels interrogés estiment qu'en 2017 leur rentabilité d'exploitation se serait légèrement renforcée et, cette année encore, l'impact du CICE a contribué à soutenir favorablement les résultats nets des entreprises.

En 2017, le chiffre d'affaires des services marchands a poursuivi sa croissance

En 2017, le chiffre d'affaires des services marchands a poursuivi sa croissance, de manière plus rapide qu'en 2016 (+ 4,9 % contre + 4,1 %) et plus prononcée que ne le laissent supposer les prévisions formulées l'an dernier par les chefs d'entreprise (+ 3,8 %).

Ce renforcement de l'activité trouve, une nouvelle fois, son explication dans les bons résultats du secteur des « activités in-

formatiques » dont le chiffre d'affaires a continué de se développer à un rythme significatif et, malgré un recul significatif sur les marchés extérieurs, comparable à celui l'exercice précédent. Dynamisés par la conjoncture générale, les transports ont vu leur activité s'accélérer en 2017 et atteindre un taux de progression supérieur aux prévisions faites lors de notre précédente enquête. Dans l'« ingénierie, études techniques », la nette progression des prestations à l'export n'a pas empêché que l'exercice sous revue se conclut en réalité par un repli global de l'activité. Enfin, à l'instar des dernières années, l'activité des « activités de nettoyage » a préservé une trajectoire positive.

Les effectifs ont continué de croître à un rythme comparable à celui qui avait prévalu en 2016 et qui, au final, est le plus fort depuis 2010. En dépit de problèmes récurrents de recrutement, le secteur des « activités informatiques » a vu ses effectifs s'étoffer de façon comparable à 2016. Une nouvelle progression a aussi été relevée au sein du secteur du « nettoyage », particulièrement prononcée en ce qui concerne les contrats d'intérim. Dans les transports, la hausse des effectifs a dépassé celle de l'an passé sachant que les entreprises ont pu parfois se trouver en situation difficile pour trouver les candidats recherchés. Enfin, seul l'« ingénierie, études techniques » a connu une contraction de ses effectifs.

Après l'accélération intervenue en 2016, les investissements ont continué de s'accroître.

Enfin, considérée dans son ensemble, la rentabilité d'exploitation se serait encore renforcée, puisque seulement 19 % (23 % en 2016) des entreprises enquêtées estiment que leurs marges se seraient resserrées sur la période.

Dans le secteur de la construction, le redressement de l'activité perçu en 2016 s'est confirmé durant l'exercice 2017

Dans le secteur de la construction, le redressement de l'activité perçu en 2016 s'est confirmé durant l'exercice 2017. L'évolution de la production totale a été nettement plus marquée que ne le lais-

saient supposer les anticipations formulées l'an dernier.

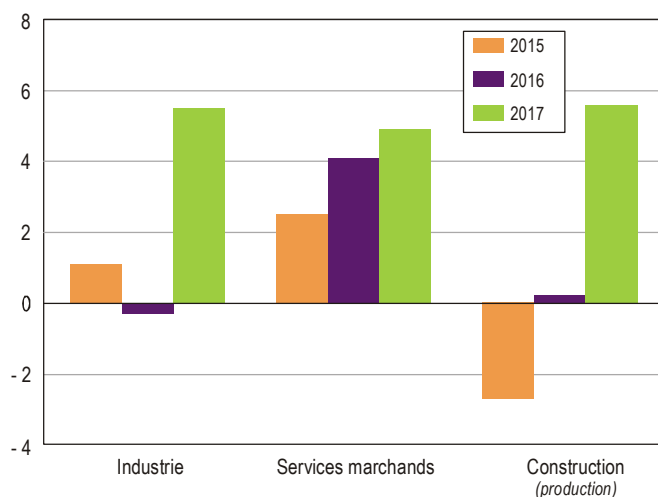
La croissance de la production totale a été sensible puisqu'elle a dépassé les 5 % en 2017, avec une accélération significative dans le « gros œuvre » et des progrès plus mesurés au sein des « travaux publics ». Cette amélioration de l'activité a permis d'enrayer enfin la baisse des effectifs qui prévalait, sans discontinuer, depuis 2012.

Si l'on excepte le secteur des « travaux publics », cette amélioration sensible de l'environnement n'a toutefois pas généré une consolidation des rentabilités et les pressions sur les prix des prestations restent importantes.

Ne confirmant pas les prévisions émises l'an dernier, les dépenses d'investissement se sont simplement maintenues. ■

1 Amélioration très sensible dans l'industrie, poursuite de la croissance au sein des services marchands et redressement significatif dans la construction (BTP)

Variation des chiffres d'affaires par secteur en Bretagne (en %)



Source : Banque de France

Méthodologie de l'enquête auprès des entreprises

Les unités de la Banque de France en Bretagne effectuent chaque année, à partir de la mi-décembre et en janvier de l'année qui suit, une enquête auprès des entreprises industrielles, du bâtiment et des travaux publics et de certains secteurs des services marchands aux entreprises. Cette étude, au travers de l'évolution de leur chiffre d'affaires, de leurs exportations, de leurs effectifs, de leur rentabilité et de leur politique d'investissement, permet de dresser un premier bilan de l'exercice passé sans attendre l'arrêté des comptes et de tracer les perspectives pour l'année en cours. Collectées dès le début de l'année, les données recueillies comportent naturellement une part d'estimation : elles doivent donc être interprétées avec prudence, particulièrement en ce qui concerne les projets d'investissement.

L'échantillon d'entreprises ou d'établissements secondaires est constitué sur la base des seuils minimums de recensement suivants :

- industrie : 40 salariés,
- construction : 10 salariés,
- transports : 20 salariés,
- activités de nettoyage : 20 salariés,
- activités informatiques et ingénierie, analyses techniques : pas de seuil.

Les résultats de cette enquête sont exprimés en données redressées par les effectifs « ACOSS-URSSAF » pour prendre en compte à chaque niveau d'agrégation le poids réel de chaque secteur économique.

1 355 entreprises ou établissements secondaires ont répondu cette année à l'enquête, représentant 139 000 salariés. Comparée aux chiffres «ACOSS-URSSAF» 2016, la couverture de cet échantillon est proche de 50 % des effectifs salariés de la région.

Crédits bancaires

Nouvelle progression des encours globaux de crédits

En Bretagne, l'examen des encours de crédits au 31 décembre 2017 montre une progression sensiblement plus forte qu'en 2016 (+ 6,0 % après + 2,2 %) et à un rythme supérieur à celui observé au plan national (+ 5,0 %). Bien que la part des crédits à l'habitat se soit encore accrue de 0,2 %, l'écart avec le niveau France entière s'est un peu réduit (+ 4,5 % contre + 5,1 % en 2016).

Patrick ROLANDIN, Banque de France - Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

Près de 95 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de presque 5,4 milliards d'euros sur l'année 2017, l'encours global des financements, accordés par les établissements de crédit présents dans la Région, a atteint 95,5 milliards d'euros. Le poids de la Bretagne dans le total des encours nationaux augmente très légèrement à 4,8 % et elle occupe toujours la neuvième position entre les Pays de la Loire (5,2 %) et la Normandie (3,7 %).

Les « crédits à l'habitat », en progression de 6,4 % sur un an, représentent en Bretagne 59,7 % du total des encours, soit 4,5 points de plus qu'au niveau national (*figure 1*). En Bretagne, le poids des « crédits à l'équipement », dont la part dans l'encours global a reculé de 2,2 % à 29,1 %, demeurent conséquents au regard de la situation qui prévaut au niveau national (+ 5,2 % à 23,9 %). A contrario, avec 10,8 % de l'encours global, la part des crédits « court terme » en région progresse (+ 0,4 %), tout en se situant toujours largement en deçà du pourcentage national (19,8 %).

Une hausse des encours résultant, une nouvelle fois, principalement de la croissance des crédits à l'habitat

En 2017, la croissance de 6,0 % des encours globaux (*figure 2*) a été, comme les années précédentes, en majeure partie imputable, du fait de leur poids, à l'augmentation des crédits à l'habitat (+ 6,4 % après + 4,8 % en 2016). Il convient également de relever la progression de crédits de trésorerie (+ 12,5 %) et un rebond des crédits « à l'équipement » (+ 3,8 % après - 2,9 % en 2016). Au niveau national, ces différentes composantes ont évolué différemment de celles de la Bretagne : c'est ainsi que l'on note une progression des crédits à l'habitat très légèrement supérieure (+ 6,6 %), un développement plus important des crédits « à l'équipement » (+ 4,8 %) et surtout une hausse beaucoup moins marquée des crédits de trésorerie (+ 2,8 %). Enfin, sans changement, les crédits à l'exportation sont restés marginaux (moins de 0,03 % du total des encours régionaux).

L'encours de crédit « aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles » en Bretagne s'est nettement accru en 2017 : + 5,1 % (rappels : + 1,0 % en 2016 et + 3,9 % en 2015).

Sans changement par rapport à 2016, le département d'Ille-et-Vilaine porte 37,0 % des encours totaux de la région. Viennent ensuite le Finistère qui a vu sa part s'apprécier (+ 0,2 point à 26,5 %), le Morbihan stable à 20,8 % et les Côtes-d'Armor en très léger repli à 15,7 % (- 0,1 point). Comme précédemment, cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie ainsi qu'à l'évolution de l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

LEXIQUE

S.N.F : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances)

E.I : entrepreneurs individuels

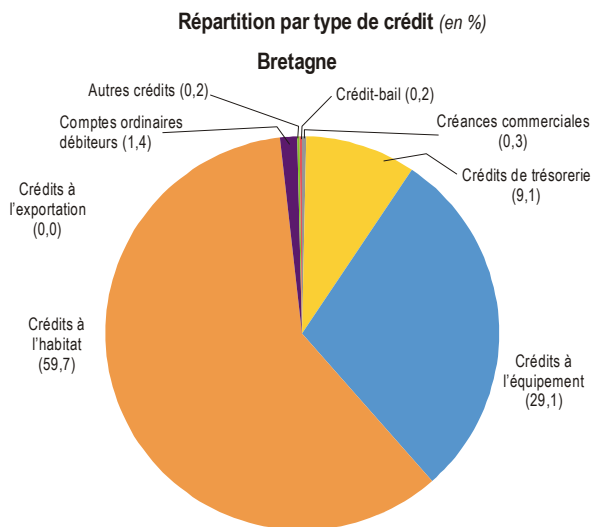
Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents

Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts, ...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...)

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques.

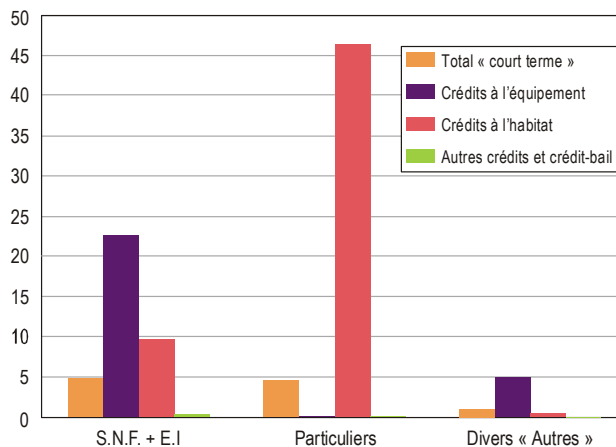
Crédit-bail : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.

1 De façon stable, les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent près de 89 % du total des encours en Bretagne

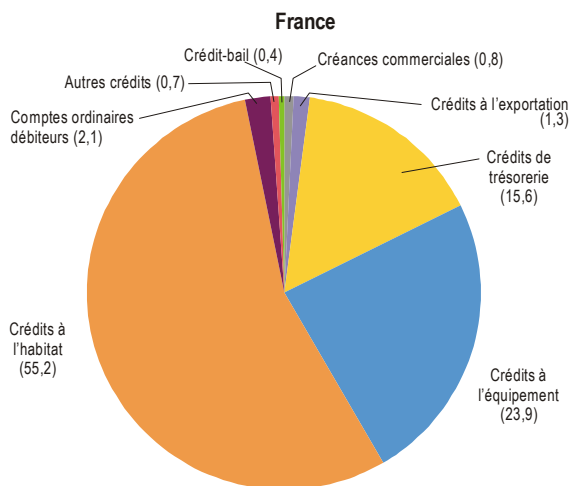


2 Progression des encours de crédits de 6 % en un an

Les encours de crédits au 31/12/2017 en Bretagne (en milliards d'€)



Source : Banque de France.



Source : Banque de France.

Difficultés sociales

En 2017, la baisse des dépôts de dossiers de surendettement s'est poursuivie mais de façon ralentie

En 2017, en Bretagne, la baisse des dépôts de dossiers de surendettement, observée pour la quatrième année consécutive, a été un peu moins forte que pour la France entière.

Patrick ROLANDIN - Banque de France - Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

8 502 dossiers de surendettement ont été déposés en Bretagne en 2017, soit - 3,8 % sur un an (*figure 1*) après - 12,2 % en 2016. Un mouvement baissier d'ampleur un peu supérieure a été observé pour la France entière (181 138 dossiers reçus soit - 6,7 % sur un an). Il convient de noter que cette évolution concerne une majorité des départements bretons (Ille-et-Vilaine : - 6,5 % ; Finistère : - 4,2 % et Morbihan : - 2,3 %), seul celui des Côtes-d'Armor enregistrant une très légère augmentation (+ 0,3 %).

Entre 2012 et 2017, 1 279 017 dossiers de surendettement ont été déposés en France. Avec 57 373 dossiers au cours de la même période, la part de la Bretagne (4,5 %) apparaît inchangée et demeure donc inférieure à son poids démographique dans la France métropolitaine (5,1 %).

La dernière enquête typologique menée à partir des données sur 2017 montre que la Bretagne avec 312 dossiers déposés pour

100 000 habitants âgés de 15 ans et plus, compte toujours parmi les régions les moins exposées au surendettement (moyenne nationale : 343).

S'agissant des sorties de dossiers, sur les 8 350 dossiers traités, 1 319 ont fait l'objet d'une solution amiable, soit 15,8 % (contre 11,2 % au plan national).

Comme au niveau national, dans plus d'un tiers des dossiers traités, la situation financière des débiteurs ne permet pas d'envisager une perspective de retour à meilleure fortune dans un délai raisonnable, ce qui a conduit à la mise en place d'une mesure de rétablissement personnel (36,0 % pour la Bretagne contre 36,9 % pour la France entière).

Les commissions bretonnes ont par ailleurs élaboré 2 703 mesures imposées ou recommandées, ce qui représente 32,4 % des motifs de sorties contre 35,6 % au plan national. ■

LEXIQUE :

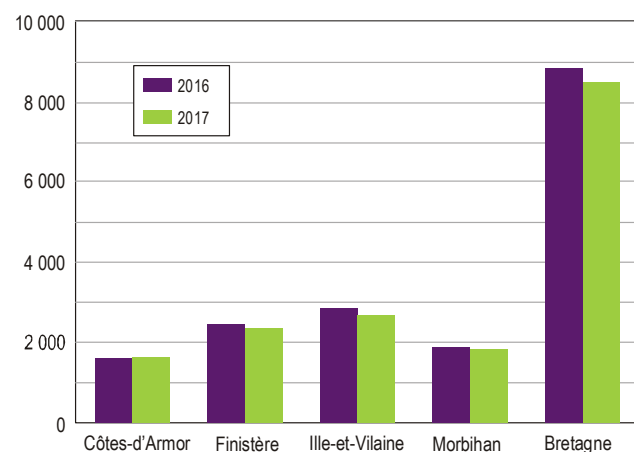
Solution amiable : accord entre le débiteur et ses créanciers afin de mettre en place un nouveau plan de remboursement des dettes pouvant comporter des rééchelonnements, des reports, des mesures de réduction des taux d'intérêts et des effacements partiels de dettes.

Procédure de Rétablissement Personnel (PRP) : en cas d'importantes difficultés financières, la commission peut orienter le dossier du débiteur vers une procédure de rétablissement personnel. Dans ce cas, ses dettes peuvent être effacées après validation d'un juge, avec ou sans liquidation judiciaire, suivant la possession ou non d'un patrimoine.

Mesures imposées ou recommandées : en cas d'échec dans la recherche d'une solution amiable, si aucun accord n'est trouvé, le débiteur peut demander à la commission de mettre en place des mesures imposées. La commission va imposer une solution aux créanciers et au débiteur. Certaines solutions (recommandées) nécessitent la validation du juge.

1 Tous les départements ont enregistré une diminution des dépôts de dossiers à l'exception des Côtes-d'Armor

Nombre de dossiers de surendettement déposés



Source : Banque de France.

2 Un endettement moyen par dossier de 42 820 euros

Typologie de l'endettement en 2017 en Bretagne

	Encours des dettes (en millions d'€)	Nombre total de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en %)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	257,1	6 916	30 268	76,5	37 177	88,1	4
<i>dont : dettes immobilières</i>	140,5	1 450	3 063	41,8	96 884	18,5	2
<i>dettes à la consommation</i>	110,4	6 045	21 754	32,8	18 260	77,0	4
<i>autres dettes bancaires (découverts et dépassements)</i>	6,2	4 281	5 440	1,9	1 453	54,5	1
Dettes de charges courantes	33,5	6 416	28 538	10,0	5 217	81,8	4
Autres dettes	45,5	4 810	11 355	13,5	9 452	61,3	2
Endettement global	336,1	7 848	70 161	100,0	42 820	100,0	9

Source : Banque de France – Surendettement au 31 décembre 2017.

ÉVOLUTIONS JURIDIQUES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018 :

Simplification de la procédure de surendettement : adoption de la Loi Justice XXI^e siècle

Une étape essentielle dans la simplification et l'amélioration des délais de traitement des dossiers de surendettement a été franchie en 2016 d'abord avec le vote de la loi Justice du XXI^e siècle qui supprime, dans certains cas, l'homologation des mesures préconisées par les commissions par les juges puis avec la loi dite Sapin II qui allège la procédure de surendettement pour une plus grande efficacité.

Les évolutions législatives qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 vont donc simplifier et accélérer la mise en œuvre de solutions pour les personnes en situation de surendettement. La phase de conciliation en vue d'un accord amiable avec les créanciers est désormais réservée aux seules situations dans lesquelles le déposant est propriétaire d'un bien immobilier (environ 15 % des dossiers).

Dans tous les autres cas, les mesures sont imposées par la commission sans homologation des tribunaux (hors procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire). La conjugaison de ces simplifications va renforcer l'efficacité de la procédure tout en réduisant significativement les délais de traitement.

Difficultés sociales

La prime d'activité poursuit sa montée en charge en 2017

Fin 2017, la prime d'activité est versée à 121 000 foyers bretons hors régime agricole. La forte montée en charge de cette mesure en 2016 s'est poursuivie en 2017. Le versement de la prime d'activité bénéficie ainsi dorénavant à 6,8 % de la population de la région. En parallèle, les foyers percevant le revenu de solidarité active (RSA) sont un peu plus nombreux que fin 2016 (+ 0,6 %). Le nombre de foyers bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés augmente de 4 % en 2017.

Valérie Mariette, Insee

En décembre 2017, la prime d'activité (*dé-finitions*) est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 121 200 foyers allocataires en Bretagne. Créée début 2016, cette prestation s'est substituée au RSA activité et à la prime pour l'emploi. Après la forte montée en charge du dispositif en 2016, le nombre de foyers bénéficiaires a de nouveau augmenté tout au long de l'année 2017. Avec 8 500 foyers allocataires de plus que fin 2016, la hausse s'établit à 7,5 % en Bretagne. Elle est identique à celle du niveau national.

Au total, fin 2017, la prime d'activité couvre 224 000 personnes. Cela correspond à 6,8 % de la population de la région (*figure 1*). C'est un peu moins qu'en France (8,1 %). Comparée aux autres régions, c'est une des plus faibles parts avec la Corse (6,0 %) et l'Île-de-France (6,9 %).

La prime d'activité est également versée par la Mutualité sociale agricole (MSA). Fin 2016, elle concernait 7 500 foyers allocataires relevant du régime agricole.

Prime d'activité : moindre hausse pour les jeunes adultes

Fin 2017, les jeunes actifs bretons âgés de 18 à 25 ans constituent 19 % des per-

sonnes responsables des dossiers gérés par les Caf (hors régime agricole). En hausse, leur nombre augmente toutefois moins en 2017 (+ 4,8 %) que celui des bénéficiaires de la prime pour lesquels le responsable a plus de 25 ans (+ 8,2 %). C'est aussi le cas au niveau national (+ 3,4 % pour les 18 à 25 ans et + 8,3 % pour les plus de 25 ans).

Par ailleurs, fin 2017, parmi les allocataires de la prime d'activité, 10 % perçoivent le revenu de solidarité active (RSA) en Bretagne et 12 % en France¹.

Légèrement plus d'allocataires du RSA en 2017

En décembre 2017, 56 700 foyers sont allocataires du revenu de solidarité active en Bretagne. Ce nombre augmente de 0,6 % en un an (*figure 2*), à l'inverse du niveau national (- 0,6 %) et contrairement à 2016 (- 4,3 % en Bretagne comme en France). Fin 2017, cela correspond à 3,1 % des allocataires du RSA résidant en France. À titre de comparaison, c'est moins que la part de la population bretonne (5,0 %).

Décliné par département, le nombre d'allocataires du RSA augmente le plus dans les Côtes-d'Armor (+ 3,7 %) et modérément dans le Finistère (+ 0,5 %). Il est quasi-

stable dans le Morbihan (- 0,1 %) et en repli de 0,5 % en Ille-et-Vilaine.

Aux foyers couverts par les caisses d'allocations familiales, il convient d'ajouter ceux relevant de la MSA. Fin 2016, ils représentaient 1 500 foyers allocataires du RSA en Bretagne.

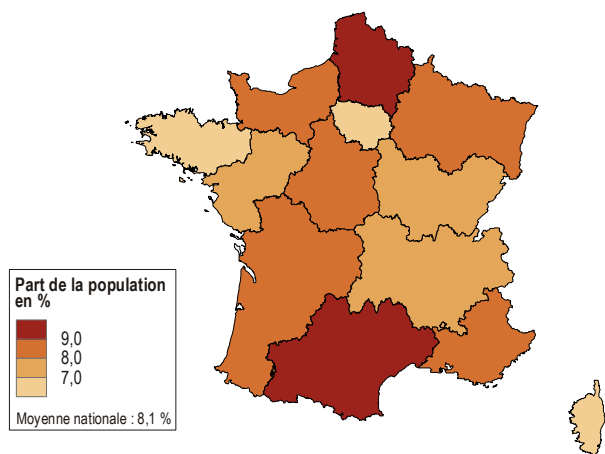
Hausse de 4 % des allocataires de l'AAH

Fin 2017, 58 600 personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Plus de la moitié des allocataires ont un taux d'incapacité supérieur à 80 %. En 2017, le nombre d'allocataires de l'AAH augmente de 3,9 % en Bretagne, à un rythme voisin du niveau national (+ 3,6 %). Cette hausse vaut pour tous les départements (*figure 3*) : de 1,9 % dans les Côtes-d'Armor à 5,0 % en Ille-et-Vilaine.

Cette allocation est également versée par la MSA. Fin 2016, 3 700 allocataires du régime agricole en ont bénéficié en Bretagne. ■

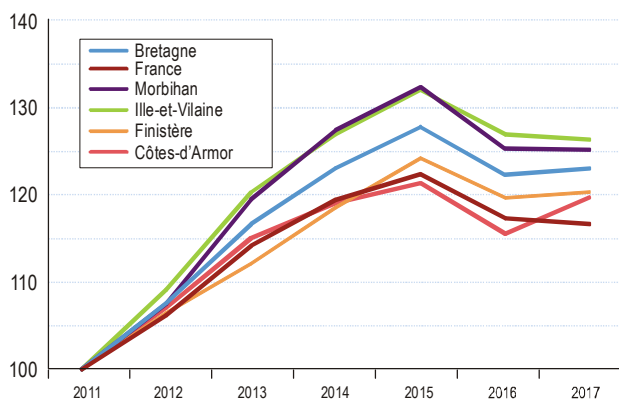
1- Le cumul de la prime d'activité et du revenu de solidarité active est attribué sous conditions de ressources.

1 Part de la population régionale couverte par la prime d'activité en 2017



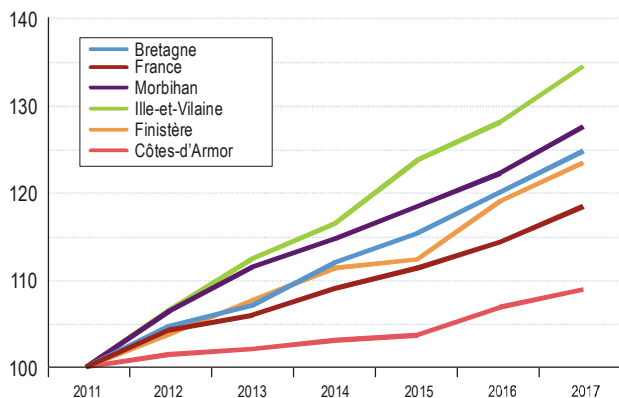
Source : Cnaf-Cafdata, fichier Fileas-Bénétrém - Insee, estimations localisées de population au 01/01/2017.

2 Évolution du nombre de foyers allocataires du revenu de solidarité active (RSA) (base 100 en 2011)



Source : Cnaf-Cafdata, fichier Fileas-Bénétrém.

3 Évolution du nombre de foyers bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) (base 100 en 2011)



Source : Cnaf-Cafdata, fichier Fileas-Bénétrém.

Définitions :

La **Prime d'activité** remplace au 1er janvier 2016 le RSA « Activité » et la Prime pour l'emploi. Cette prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

À partir de 2016, les données sur le RSA ne concernent que le **RSA socle**. Le RSA socle a été conçu pour toute personne qui touchait le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou l'allocation de Parent Isolé (API). Il permet de subvenir aux besoins des personnes en situation de précarité. Jusqu'en 2016, il était une des deux composantes du RSA, avec le RSA Activité remplacé par la prime d'activité.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** est une prestation destinée à garantir un revenu minimum. Elle est accordée sous condition de ressources et en fonction du taux d'incapacité reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph, ex-Cotorep).

Le **foyer allocataire** est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge).

Plusieurs foyers allocataires peuvent cohabiter dans un même lieu, ils constituent alors un seul ménage au sens de la définition statistique Insee. C'est le cas, par exemple, lorsque un couple perçoit des allocations logement et héberge son enfant titulaire d'un minimum social des Caf (RSA, AAH).

Agriculture

Prix mieux orientés en productions animales qu'en légumes et céréales

En 2017, les excellents rendements des grandes cultures font régresser les cours des céréales, ce qui profite aux filières animales. La conjoncture porcine est favorable au premier semestre, puis les prix chutent jusqu'en décembre. Le secteur volaille de chair souffre de la détérioration des échanges extérieurs de poulets, tandis que la demande européenne est forte en œufs de consommation. Les cotations des gros bovins se redressent. La conjoncture laitière s'améliore sensiblement avec une remontée progressive des prix et de la collecte. Les prix des légumes sont généralement orientés à la baisse.

Linda Deschamps, Draaf

De très bons rendements en céréales, mais des prix bas

Avec un déficit pluviométrique quasi-continu et des températures supérieures aux normales, le climat 2017 est finalement favorable aux rendements des grandes cultures. La production céréalière bretonne progresse ainsi de 9,3 % en un an (*figure 1*), malgré une baisse globale des surfaces.

La production en oléagineux, comme celle en protéagineux, s'accroît fortement grâce à l'augmentation des rendements et de la sole.

L'abondance des disponibilités mondiales de céréales pèse sur les cours. En Bretagne, entre décembre 2016 et décembre 2017, le prix de base des céréales (*figure 2*) diminue de 1 % pour le blé et de 17 % pour le maïs grain. Il augmente cependant de 10 % pour l'orge et de 3 % pour le triticale.

Porc : retournement de tendance après un premier semestre positif

Succédant à une forte hausse en 2016, la production française de porcs se réduit nettement en 2017, avec des abattages et des exportations en baisse, et des importations accrues.

En Bretagne, le volume de porcs charcutiers abattus régresse de 1,2 %. En moyenne annuelle, le prix de base du porc charcutier à Plérin s'établit à 1,373 €/kg en 2017, soit une hausse de 7 % en un an (*figures 3 et 4*). Au premier semestre, les abattages se replient et les cours augmentent, sous l'effet d'une forte demande chinoise et d'une consommation française favorable. Au second semestre, au contraire, les abattages progressent et les cours fléchissent, suite à la réduction des achats asiatiques, à l'atonie de la demande intérieure et à une concurrence intra-européenne forte. Parallèlement, le coût de l'aliment (*figure 5*) reste à un niveau très bas.

Difficultés en volaille de chair, amélioration en ponte

En 2017, le marché français de la volaille de chair est de nouveau en crise, pénalisé par le deuxième épisode d'influenza aviaire¹ en deux ans et par la détérioration des échanges de poulets destinés à l'export.

En Bretagne, plus de poulets sont abattus en volume (+ 3,5 %), mais moins en nombre, en raison d'une augmentation du poids moyen. Au niveau national, le déficit du solde extérieur se creuse. La situation de la filière dinde est toujours difficile, avec des abattages en repli.

Le coût de l'aliment se maintient à un niveau bas. Il en découle une légère baisse des prix des marchés : - 0,6 % pour le poulet standard et - 1,6 % pour la dinde.

En 2017, la production nationale d'œufs de consommation augmente, mais insuffisamment pour satisfaire la forte demande européenne pour les œufs français, épargnés par la crise du fipronil² qui affecte certains pays d'Europe du nord au cours de l'été. La cotation flambe ainsi de 28 %.

Remontée des cours des gros bovins

Dans un contexte d'amélioration progressive du marché laitier, les abattages de vaches laitières se replient (- 8 %). De même, ceux en taurillons reculent. Les prix des gros bovins se redressent (*figure 6*). Celui de la vache laitière P³ du bassin Grand Ouest remonte de 8 %, à 2,85 €/kg. La baisse du coût de l'aliment pour gros bovins se poursuit : - 1,3 %.

Le volume de veaux de boucherie abattus faiblit (- 2 %) et le prix du veau, à 5,6 €/kg pour le bassin Nord, perd 0,7 % sur le bas niveau de 2016. Le coût des aliments d'alaitement augmente de 6,7 %.

Sortie progressive de crise dans la filière lait

Depuis mars 2017, la collecte laitière mondiale repart à la hausse sur un an, dans un contexte de prix du lait porteur, lié à l'amélioration générale des marchés et à la flambée du prix du beurre. En Bretagne, les quantités de lait livrées par les producteurs excèdent de 2,2 % celles de 2016 (*figure 7*), dynamisées par la hausse du prix du lait (337 €/1 000 l, soit + 15 % par rapport au niveau bas de 2016) et par des fourrages satisfaisants en 2017. La reprise de la collecte laitière bretonne a démarré cinq mois plus tôt qu'au niveau national. Parallèlement, les charges d'aliments continuent de baisser.

Baisse des prix pour les légumes

La fin de la campagne 2016-2017 de choux-fleurs est précipitée, après un pic de production en février-mars. Le prix moyen perd 4 % sur la moyenne des cinq dernières campagnes. Malgré un début de campagne favorable et des températures élevées en 2017, le bilan est décevant pour les tomates : l'offre décroît d'un quart et le prix perd 2 % comparé à 2012-2016. En artichauts Camus, l'offre dépasse de 5 % la moyenne des cinq dernières années et le prix faiblit d'un quart. L'année est mauvaise pour les pommes de terre primeur, avec un prix en baisse de 21 % sur la moyenne quinquennale et une offre réduite. Le cours du poireau est très correct en deuxième partie de campagne 2016-2017, mais plutôt faible au second semestre 2017. Le marché de l'échalote est porteur tout au long de la campagne 2016-2017, avec des prix élevés. En revanche, le début de campagne 2017-2018 est marqué par une surproduction et une baisse des cours ■

1- Aussi appelée grippe aviaire, l'Influenza aviaire est une infection virale contagieuse des oiseaux sauvages et captifs.

2- Le fipronil est une substance active de produit phytosanitaire et d'antiparasitaire vétérinaire, qui présente un effet insecticide et acaricide.

3- Catégorie de référence de la grille de cotation.

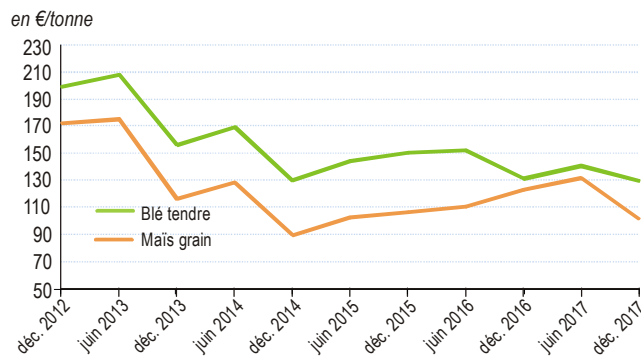
1 Les principales productions en 2017

	2016	Bretagne 2017	Évolution 2017/2016	Part Bretagne / France (%)
Productions végétales (tonnes)				en 2016 *
Blé	2 095 992	2 334 818	11,4	7,6
Maïs grain	976 484	1 082 923	10,9	8,4
Orge	771 617	732 720	-5,0	6,1
Triticale	159 731	163 560	2,4	11,2
Autres céréales	67 535	97 418	44,2	2,2
Oléagineux	146 599	144 397	-1,5	2,3
Maïs fourrage	4 082 300	4 578 641	12,2	25,1
Choux-fleurs	238 210	253 986	6,6	83,1
Tomates	241 139	182 318	-24,4	30,2
Lait (millions de litres)				
Livraisons à l'industrie	5 383	5 424	0,8	22,5
Activité dans les abattoirs (tonnes)				en 2017
Bovins - 12 mois	66 655	65 368	-1,9	33,1
Gros bovins	258 620	255 682	-1,1	20,5
Porcs	1 298 450	1 282 495	-1,2	58,1
Gallus	350 944	360 431	2,7	32,6
Dindes	146 324	132 400	-9,5	40,0
Production d'œufs des élevages professionnels (milliers)				en 2016 *
Œufs de consommation	5 907 380	6 203 340	5,0	44,3

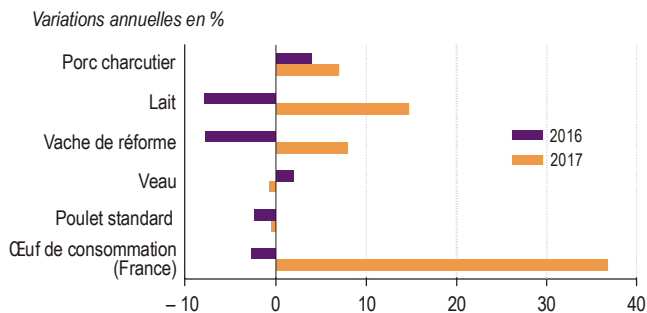
* Informations France non disponibles pour 2017.

Sources : Agreste Draaf Bretagne - Statistique agricole annuelle (2016 définitive, 2017 provisoire), enquêtes auprès des laitières, enquête auprès des abattoirs.

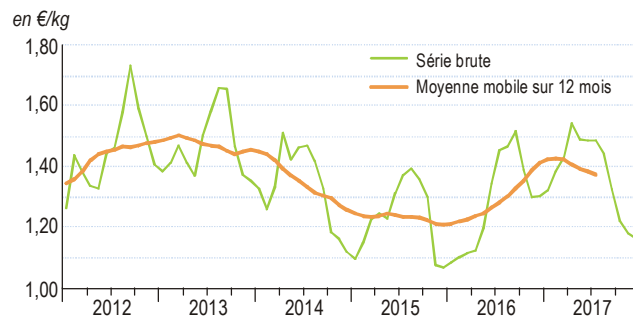
2 Le prix des céréales en Bretagne



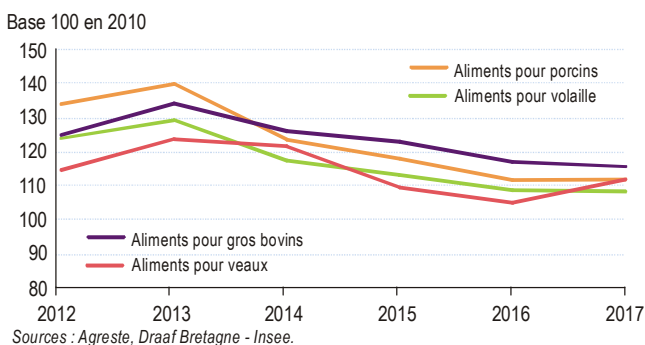
3 Prix des produits animaux



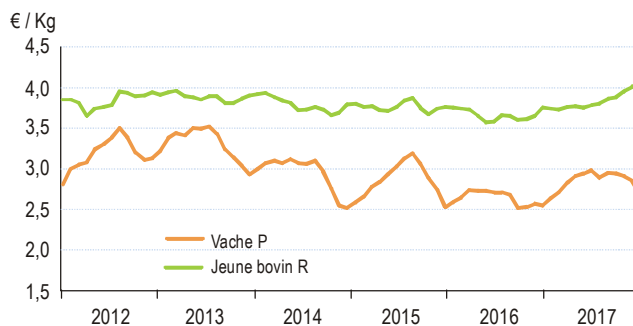
4 Prix du porc au cadran de Plérin



5 Coût des aliments en Bretagne, selon l'IPAMPA

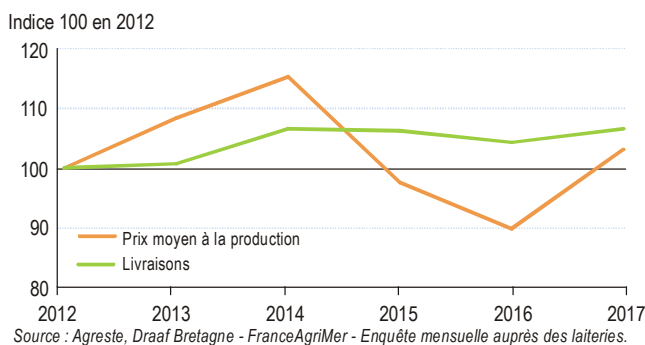


6 Cours des bovins



NB : Vache P et jeune bovin R : catégories de référence des grilles de cotations.

7 Prix et livraisons de lait en Bretagne



Construction

La construction confirme son dynamisme en 2017

En 2017, le nombre de logements autorisés à la construction augmente pour la troisième année consécutive en Bretagne. Pour autant la hausse est légèrement moins marquée dans la région (+ 7,2 %) qu'en France métropolitaine (+ 8,0 %).

Les mises en chantier progressent également dans la région (+ 22,7 %), en particulier dans le Morbihan (+ 37,4 %). Dans ce département, les mises en chantiers de logements collectifs et en résidence sont en forte hausse.

Bruno Rul, Dréal

Au cours de l'année 2017, 27 000 logements ont été autorisés à la construction dans la région, soit 1 800 de plus qu'en 2016 (+ 7,2 %) (*figure 1*). Cette hausse résulte des fortes progressions du nombre de logements autorisés dans le Morbihan (+ 25 %) et le Finistère (+ 23 %) (*figure 2*).

Les prêt-à-taux-zéro (PTZ) contribuent plus fréquemment qu'ailleurs à aider les ménages modestes à financer leur projet d'achat d'un logement neuf. En 2017, 9 400 prêts de ce type ont été octroyés dans la région, soit 10 % de plus que l'année précédente. L'appétence des habitants de la région pour l'habitat individuel ne faiblit pas puisque, comme à l'accoutumée, neuf prêt-à-taux-zéro sur dix permettent de financer l'achat d'une maison.

Les mises en chantier augmentent également : 24 900 sur l'ensemble de l'année, soit 4 600 de plus qu'en 2016 (+ 22,7 %) (*figure 3*). La hausse est moins importante en France métropolitaine (+ 16,8 %). La progression en Bretagne repose notamment sur la forte augmentation du nombre de logements collectifs mis en chantier dans le Morbihan.

Les autorisations de logements individuels sont en hausse

Au cours de l'année 2017, en Bretagne, 15 300 permis de construire de maisons individuelles ont été accordés soit une hausse de 12,6 % en un an. L'augmentation est moins forte en Ile-et-Vilaine (+ 6,3 %) et dans les Côtes-d'Armor (+ 7,9 %) que dans le Finistère (+ 16,1 %) et surtout le Morbihan (+ 20,0 %).

Environ 14 000 chantiers ont été démarrés au cours de l'année 2017 en Bretagne. La construction de maisons individuelles augmente de 19,4 %. L'Ile-et-Vilaine et

les Côtes-d'Armor se démarquent des deux autres départements par une hausse moins importante (respectivement + 12,4 % et + 17 %).

Les autorisations de logements collectifs marquent le pas, sauf dans le Finistère et le Morbihan

Avec 11 700 logements collectifs ou en résidence autorisés, les projets de construction d'appartements sont en légère augmentation en 2017 (+ 0,9 %) après + 31,8 % en 2016. La hausse est importante dans le Finistère (+ 36,5 %) et dans le Morbihan (+ 35,5 %). À l'inverse, l'Ile-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor sont en repli (respectivement - 14,0 % et - 21,6 %).

La progression des mises en chantier de logements collectifs et en résidence se poursuit sur l'ensemble de la Bretagne (+ 27,3 %). Elle est particulièrement prononcée dans le Morbihan (+ 68,8 %).

Moins de projets annulés en 2017

En 2017, 1 270 projets de construction de logements ont été annulés, soit 4,7 % du volume des autorisations de l'année. C'est moins qu'en 2016 où 7,7 % des logements l'avaient été. En 2017, les annulations ont baissé de plus de 40 % dans le Morbihan et en Ile-et-Vilaine.

Évolutions contrastées des surfaces de locaux non résidentiels autorisées

En 2017, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel baissent légèrement par rapport à 2016 : 2 627 000 m² (- 0,8 %). La diminution est importante dans les secteurs de l'industrie (- 29,4 %) et de l'agriculture (- 11,3 %). À l'inverse, les surfaces de bâtiments de commerce, d'hébergement hôtelier et de

service public progressent fortement, respectivement de 39,5 %, 25,6 % et 25,5 %. En 2017, les surfaces autorisées les plus grandes concernent l'activité agricole et les services publics : des projets de serres ont notamment donné lieu dans le Finistère à des demandes d'autorisation de surfaces importantes à Plouénan (27 000 m² et 15 000 m²), à Kersaint-Plabennec (17 400 m²), à Saint-Pol de Léon (11 600 m²) et à Plouescat (11 300 m²) ; la construction d'un hôpital de 15 600 m² est prévue à Riantec (Morbihan) et la construction d'un lycée de 14 100 m² programmée à Liffré (Ile-et-Vilaine).

Augmentation des ventes et baisse des stocks sur le marché de la promotion immobilière

Pour la troisième année consécutive, le marché de la promotion immobilière progresse en 2017 : 5 800 logements ont été vendus¹ par les promoteurs, soit 8,9 % de plus qu'en 2016. Pour autant le dernier point haut de 2010 n'est pas retrouvé (*figure 4*). Les appartements représentent 94 % de ces ventes (*figure 5*). Avec 3 248 euros par m² en moyenne en 2017, leur prix sur un an baisse de 2,2 %, en particulier dans les Côtes-d'Armor (- 7,7 %) et le Morbihan (- 5,2 %).

Dans le même temps, l'offre des promoteurs a été de 5 650 logements, soit 10 % de moins qu'en 2016.

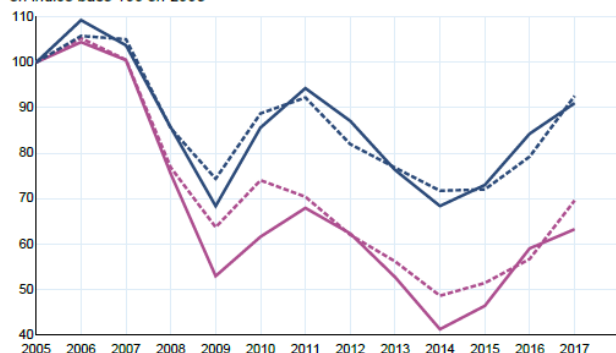
En combinant mises en vente, ventes, annulations, abandons, retraits ou changements de destination, le stock de logements disponibles baisse cette année. Fin 2017, 5 630 logements étaient sur le marché breton de la promotion immobilière, soit 6 % de moins que fin 2016. ■

1 - Réservations avec dépôts d'arrhes.

1 Évolution de la construction de logements

Logements autorisés - Bretagne
Logements commencés - Bretagne
Logements autorisés - France métropolitaine
Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

2 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Côtes-d'Armor	3 600	-0,4	-5,4
Finistère	6 500	23,3	-3,6
Ille-et-Vilaine	10 300	-6,5	0,4
Morbihan	6 700	25,1	-5,8
Bretagne	27 000	7,2	-2,8
France métropolitaine	482 600	8,0	-2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

3 Logements commencés par département

en %

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Côtes-d'Armor	3 500	23,9	-7,0
Finistère	5 100	26,4	-7,7
Ille-et-Vilaine	10 400	13,8	0,5
Morbihan	5 900	37,4	-7,1
Bretagne	24 900	22,7	-4,2
France métropolitaine	415 000	16,8	-3,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

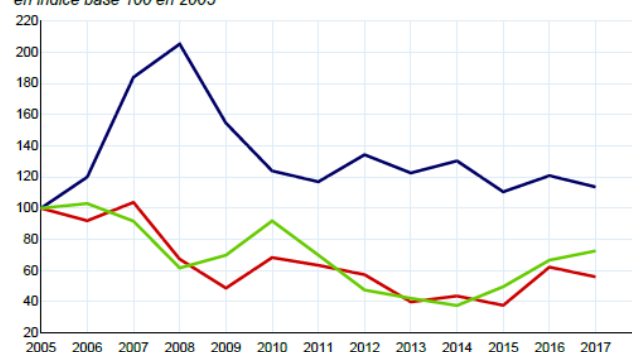
Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bretagne

Logements neufs disponibles en fin d'année
Logements neufs mis en vente
Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données redressées pour 2017.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

5 Ventes des maisons et des appartements neufs

en %

	Bretagne			France métropolitaine		
	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	348	44,4	-19,9	10 639	-3,1	1,9
Prix moyen par maison	207 037	-4,3	1,1	260 898	2,1	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	5 484	7,2	0,9	119 178	2,6	5,5
Prix moyen au m²	3 248	-2,2	1,4	3 974	0,5	1,1

(1) : réservations avec dépôt d'arnhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

nd : données non disponibles.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Tourisme

La fréquentation touristique repart à la hausse en 2017

En 2017, la fréquentation touristique en Bretagne repart à la hausse après une année 2016 en retrait. Le nombre de nuitées augmente de 7,1 %. Plus forte qu'au niveau national, cette reprise s'explique notamment par le dynamisme de la clientèle française. Les campings bénéficient d'un début de saison exceptionnel. L'hôtellerie profite du regain de la clientèle étrangère dans le haut de gamme. La fréquentation dans les autres hébergements collectifs de tourisme est également en hausse.

Christelle Marcault, Insee

Au cours de l'année 2017, les hôtels et campings bretons ont enregistré 19,3 millions de nuitées¹. La fréquentation touristique (*définitions*) atteint son plus haut niveau depuis 2010 et dépasse même le point haut de 2015 (*figure 1*). Elle progresse de 7,1 % par rapport à 2016. L'augmentation est plus forte en Bretagne qu'en France métropolitaine (+ 5,2 %), portée par la clientèle française dans les campings et étrangère dans les hôtels de moyenne et haut de gamme.

Fréquentation en hausse dans les campings, liée au début de saison exceptionnel

Avec 11,3 millions de nuitées entre avril et septembre 2017, la fréquentation dans les campings bretons progresse de 9,6 % par rapport à la saison 2016, plus qu'au niveau national (+ 5,5 %). Dans tous les départements bretons et notamment dans le Morbihan (+ 13,5 %), le nombre de nuitées augmente (*figure 2*).

L'embellie profite davantage aux emplacements équipés de mobil-homes, chalets et bungalows (+ 15,4 %) qu'aux emplacements nus (+ 4,2 %) (*figure 3*). En 2017, la fréquentation des emplacements équipés dépasse celle des nus pour la première fois depuis 2010. La part des nuitées sur des emplacements équipés augmente de 2,5 points. Par ailleurs, les séjours sur les emplacements équipés durent en moyenne plus longtemps (6,3 jours) que sur les emplacements nus (4,2 jours).

La clientèle française est de retour en 2017 (+ 11,9 %), après une saison 2016 en repli (- 4,3 %). Elle privilégie les emplacements équipés (+ 20 %). Les nuitées étrangères

augmentent plus faiblement (+ 1,9 %). Leur part dans la fréquentation touristique recule depuis 2013, comme au niveau national. Malgré des nuitées en baisse de 4,3 %, les Britanniques restent les plus présents parmi la clientèle étrangère.

Le regain de fréquentation des campings bretons résulte exclusivement des établissements de moyenne et haut de gamme (+ 13,6 %). Ces derniers représentent dorénavant les trois quarts des nuitées (*figure 4*).

Le bilan positif de la fréquentation des campings s'explique par l'avant-saison très favorable (avril-mai-juin). Les nuitées y progressent de 29,5 % par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Les mois de juillet-août, cœur de saison, sont plus mitigés avec une fréquentation augmentant sur un an de 5,7 %. Septembre est en retrait avec une baisse du nombre de nuitées de 3,2 % à rapporter à la fréquentation très élevée des campings en septembre 2016.

Dynamisme de la clientèle étrangère dans l'hôtellerie

Sur l'ensemble de l'année 2017, les hôtels de la région comptabilisent 7,9 millions de nuitées. Leur fréquentation est en hausse de 3,8 %. L'embellie résulte des clientèles française (+ 3,2 %) et étrangère (+ 7 %). Néanmoins, ce dynamisme est un peu moins élevé qu'en France métropolitaine (+ 4,9 %), tiré par un regain plus fort de fréquentation des touristes étrangers (+ 8,8 %), notamment en Île-de-France.

La hausse des nuitées hôtelières vaut pour tous les départements bretons (*figure 5*), en premier lieu dans les Côtes-d'Armor

(+ 6,3 %) et le Finistère (+ 4,5 %). Par ailleurs, en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère, les nuitées étrangères tirent la fréquentation vers le haut, progressant respectivement de 11,0 % et 9,3 %.

Au niveau régional, le dynamisme de la fréquentation hôtelière bénéficie essentiellement aux établissements de moyenne (+ 4,9 %) et haut de gamme (+ 7,8 %) (*figure 6*). Classés 4 ou 5 étoiles, les hôtels haut de gamme constituent en 2017 plus de 20 % des nuitées. Leur poids dans le total des nuitées a ainsi nettement augmenté en quelques années (14,5 % en 2010). Le parc hôtelier breton s'adapte en ce sens : le nombre de chambres des hôtels de ces catégories croît ainsi de 5,5 % par rapport à 2016.

En 2017, la durée moyenne de séjour se stabilise à 1,7 jour pour les clients français et à 1,9 jour pour les étrangers.

Moindre hausse de la fréquentation pour les autres hébergements touristiques

En Bretagne, à l'instar des hôtels et campings, la fréquentation dans les autres hébergements collectifs de tourisme² augmente de 4,1 % par rapport à 2016. Cette hausse s'avère cependant moins marquée qu'en France métropolitaine (+ 7,0 %). La clientèle française constitue près de 90 % des 3,9 millions de nuitées enregistrées. Les nuitées françaises progressent sensiblement (+ 5,3 %) alors que les nuitées étrangères sont en baisse de 3,7 %.

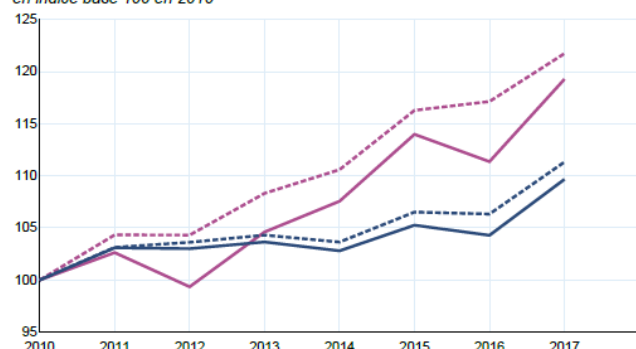
1- Cf Pour en savoir plus.

2- Les autres hébergements collectifs de tourisme regroupent principalement des résidences de tourisme, ainsi que des auberges de jeunesse et villages vacances.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Bretagne
— Nombre d'arrivées - Bretagne
— Nombre de nuitées - France métropolitaine
— Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2017	
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Côtes-d'Armor	1 884	2,9	1,1	25,3	41,8
Finistère	3 994	9,8	1,9	26,3	53,9
Ille-et-Vilaine	1 133	6,0	2,3	41,7	51,2
Morbihan	4 337	13,5	1,7	11,2	51,0
Bretagne	11 347	9,6	1,7	21,9	50,5
France métropolitaine	123 971	5,5	1,0	31,3	52,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Fréquentation des hébergements collectifs en Bretagne

	Nuitées 2017	Évolution 2017 / 2016 (en %)			Durée moyenne de séjour en 2017 (en jours)
		Total	française	étrangère	
Hôtels	7 943	3,8	3,2	7,0	1,7
Campings*	11 347	9,6	11,9	1,9	5,0
Emplacements nus	5 620	4,2	4,2	4,4	4,2
Emplacements équipés	5 727	15,4	19,9	-1,3	6,3
Autres hébergements collectifs touristiques	3 927	4,1	5,3	-4,5	4,4

* Période d'avril à septembre.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 315	15 871	-0,9	-3,2
3-4-5 étoiles	8 599	102 398	13,6	8,0
Non classés	432	5 702	-4,1	-9,0
Total	11 347	123 971	9,6	5,5

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	
Côtes-d'Armor	1 196	6,3	1,1	12,4
Finistère	1 925	4,5	1,7	16,2
Ille-et-Vilaine	2 935	2,5	2,0	17,9
Morbihan	1 887	3,4	1,0	12,0
Bretagne	7 943	3,8	1,5	15,2
France métropolitaine	209 934	4,9	-0,2	36,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 325	56 235	-1,6	-2,8
3 étoiles	3 268	78 477	4,9	4,7
4-5 étoiles	1 610	53 326	7,8	9,8
Non classés	740	21 896	8,2	17,0
Total	7 943	209 934	3,8	4,9

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Forte progression du transport terrestre et aérien en 2017

En 2017, le trafic aérien continue d'augmenter en Bretagne, porté par les offres de voyages à bas coût. La reprise du transport routier de marchandises se confirme, pour le marché intérieur à la région notamment. Par ailleurs, le nombre d'immatriculations progresse fortement (+ 7 %).

Pascal Lauzier, Dreal

Forte croissance du trafic aérien, portée par les vols à bas coût

En Bretagne, le trafic aérien de passagers¹ atteint 2,13 millions de voyageurs en 2017 (*figure 1*). Il augmente de 120 000 voyageurs en un an, en lien notamment avec l'ouverture de nouvelles lignes. Le trafic aérien accélère ainsi sa progression (+ 5,9 %) après une hausse de 3,5 % en 2016 comme en 2015.

Les lignes internationales portent l'essentiel de la progression du nombre de passagers (*figure 2*) alors qu'elles représentent un quart du trafic. Comme en 2015 et 2016, le trafic des dessertes nationales augmente plus modérément (+ 0,6 %).

Le nombre de passagers transportés par des compagnies à bas coût (low-cost) s'accroît de nouveau fortement (+ 12,7 %). Avec plus de 725 000 voyageurs en 2017, ces compagnies représentent un tiers (34 %) de l'ensemble du trafic régional. Leur poids a ainsi nettement augmenté : en 2014, elles constituaient un quart du trafic.

Le transport routier de marchandises progresse de nouveau

En 2017, le volume de marchandises transportées par la route en Bretagne avoisine les 17 milliards de tonnes-kilomètres (*fi-*

gure 3). Il est en forte progression avec près de 2 milliards de tonnes-kilomètres supplémentaires en un an, en lien avec le raffermissement de l'activité économique. Le transport routier de marchandises (TRM) breton représente 11 % du volume total en France métropolitaine en 2017. Cette part a augmenté d'un point en 4 ans. En Bretagne en 2017, les trois composantes du transport routier de marchandises affichent des volumes assez similaires. Avec 6,3 milliards de tonnes-kilomètres, le trafic intrarégional représente 37,5 % du trafic. Il poursuit sa progression (31,7 % en 2014) (*figure 4*). Les entrées et sorties de marchandises représentent respectivement 34,7 % et 27,8 % de l'ensemble des marchandises transportées dans la région.

Augmentation de 7 % des immatriculations de véhicules neufs

En 2017, 110 600 véhicules neufs ont été immatriculés en Bretagne (*figure 5*). Avec 7 200 véhicules supplémentaires, le dynamisme des immatriculations se renforce, avec une hausse de 7 % après une augmentation de 5 % en 2016. Dans le détail, le nombre d'immatriculations de voitures particulières augmente de 6,6 % et celui des véhicules utilitaires légers (camionnettes) progresse de 10,1 %. À l'inverse,

celui des véhicules industriels à moteurs (camions) baisse de 4,2 %.

Depuis 2014, les immatriculations de voitures particulières sont reparties à la hausse (*figure 6*). Elles représentent une part très importante – près de 77 % – de l'ensemble des immatriculations de véhicules neufs. Pour autant, depuis le point haut de 2009 (83,5 %), cette part tend à diminuer progressivement, plus fortement en Bretagne (– 6,7 points) qu'en France (– 3,7 points).

Alors que le nombre de voitures à motorisation essence reculait depuis de nombreuses années, il augmente depuis 2013. En 5 ans, le volume du parc de véhicules essence a ainsi doublé. A contrario, le volume de voitures gazole baisse régulièrement. Dans l'ensemble du parc, la part de véhicules à motorisation essence (47,8 %) dépasse en 2017 celle à moteurs diesel (47 %). Les nouvelles motorisations tout ou partie électriques progressent fortement dans la région. En particulier, les hybrides rechargeables occupent 3,3 % du parc en 2017, à comparer à moins de 1 % en 2012. ■

1- Les passagers se répartissent en passagers nationaux embarquant à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport français, et passagers internationaux embarquant à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

1 Passagers des aéroports

	Bretagne			France métropolitaine		
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	
Lignes nationales	1 562 954	0,6	-0,3	3,4		1,0
Lignes internationales	544 087	22,2	8,0	6,8		3,5
Transit	25 990	78,4	-2,6	-12,3		-7,6
Total	2 133 031	5,9	1,2	5,8		2,7
dont lignes à bas coût (low cost)	725 332	12,7	8,6	11,3		10,5
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	34,0	///	///	///		///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

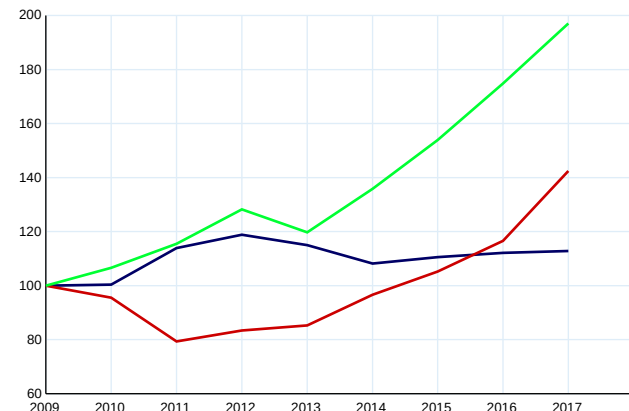
Source : Union des aéroports français.

NB : les passagers en transit sont les passagers effectuant un arrêt momentané sur l'aéroport et continuant leur voyage avec le même aéronef et sous le même numéro de vol (chaque passager est compté une fois). Le trafic transit n'est pas à confondre avec le trafic de correspondance.

2 Évolution du nombre de passagers dans la région Bretagne

■ National ■ International ■ Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

3 Transport de marchandises par route

Bretagne	en %	
	2017 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1)
Entrées dans la région	5 815	2,6
Sorties de la région	4 658	-0,4
Intérieur de la région	6 303	10,3

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

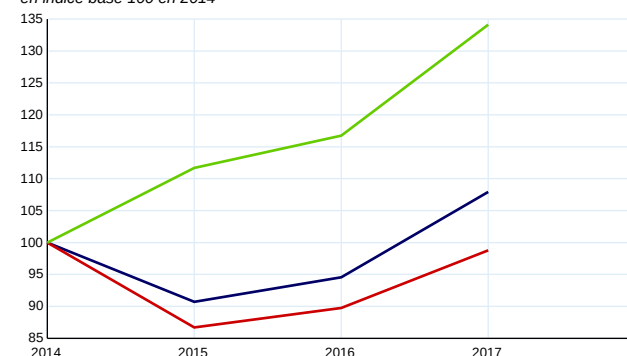
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

4 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bretagne

■ Entrées dans la région
■ Sorties de la région
■ Intérieur de la région

en indice base 100 en 2014



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Côtes-d'Armor	15 890	5,8	3 745	11,8	539	7,8	20 185	6,9
Finistère	23 746	4,1	5 628	7,2	535	1,3	29 966	4,6
Ille-et-Vilaine	25 120	8,2	7 923	10,5	1 373	-16,8	34 490	7,4
Morbihan	20 206	8,4	4 918	11,4	776	13,3	25 990	9,3
Bretagne	84 962	6,6	22 214	10,1	3 223	-4,2	110 631	7,0
France métropolitaine	2 079 511	4,8	436 929	7,1	51 756	6,9	2 574 534	5,2

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

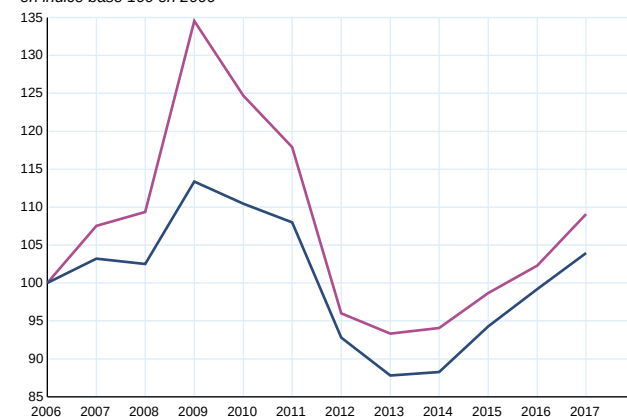
(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

6 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

■ Bretagne ■ France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Synthèse départementale

Côtes-d'Armor

Fin 2017, les Côtes-d'Armor comptent 2 300 emplois salariés de plus dans les secteurs marchands non agricoles qu'un an auparavant (*figure 1*). Cette progression des effectifs de 2 % est légèrement plus faible qu'au niveau régional (2,4 %).

L'emploi dans la construction se redresse en 2017 (+ 3,5 %) après plusieurs années de baisses plus fortes que dans les autres départements bretons (*figure 2*). L'industrie costarmoricaine crée 550 emplois en 2017. Cette hausse de 1,9 % est la plus élevée de la région, portée notamment par l'agroalimentaire avec 350 emplois supplémentaires (+ 2,2 %). L'emploi tertiaire progresse moins qu'au niveau régional en raison notamment du plus faible rebond de l'intérim et de la baisse des effectifs dans l'information et la communication (- 4,1 %). En revanche, le secteur de l'hébergement et la restauration tire son épingle du jeu avec 450 emplois créés en 2017 (+ 6,9 %).

En 2017, le taux de chômage diminue dans les Côtes-d'Armor comme dans les autres départements de la région (*figure 3*). En baisse de 1,1 point sur un an, il s'établit ainsi à 7,9 % de la population active et atteint son plus bas niveau depuis fin 2011.

Cette embellie s'accompagne d'un retour de demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C augmente de 2,5 % en un an (*figure 4*). C'est une hausse plus marquée que celle enregistrée pour l'ensemble de la Bretagne (+ 1,6 %). À l'instar du niveau régional, cette hausse s'avère plus forte pour les femmes (+ 4,1 %) et les personnes de 50 ans ou plus (+ 4,9 %).

Les mises en chantier de logements neufs augmentent de 24 % en 2017, à un rythme proche du niveau régional (+ 23 %) (*figure 5*). Le rebond est moins marqué pour les maisons individuelles (+ 17 %) que pour les logements collectifs et en résidence (+ 49 %).

En 2017, la fréquentation touristique en Côtes-d'Armor repart à la hausse après une année 2016 en retrait. La progression du nombre de nuitées (+ 6,3 %) est la plus élevée des départements bretons, bien supérieure à la moyenne régionale (+ 3,8 %) (*figure 6*). Le regain de fréquentation des hôtels costarmoricains est porté par la clientèle française (+ 7,2 %). Dans les campings, le nombre de nuitées augmente de 2,9 %, évolution en deçà toutefois de la hausse enregistrée dans l'ensemble de la Bretagne (+ 9,6 %) (*figure 7*). La fréquentation des campings costarmoricains par la clientèle française (+ 2,9 %) est en effet nettement moins dynamique qu'au niveau régional (+ 11,9 %).

Carole Helleux, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

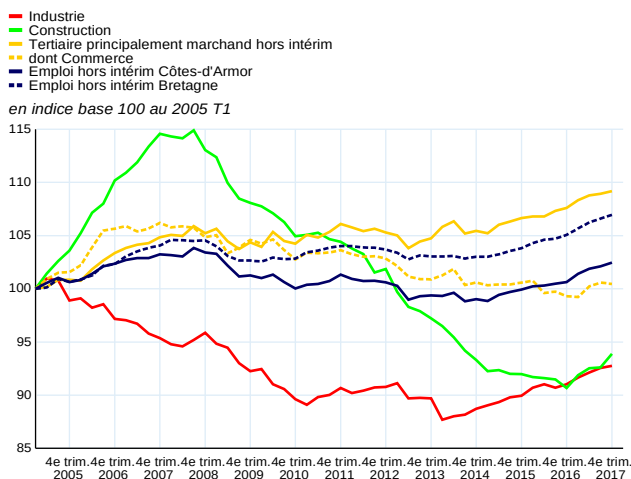
	Niveau au 4 ^e trimestre 2017 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2017	2016	Bretagne 2017
Industrie	29,4	1,9	1,2	0,7
IAA	15,7	2,2	1,1	1,7
Cokéfaction et industries extractives	2,2	-3,2	-2,1	-1,5
Biens d'équipement	1,4	2,6	-5,9	0,1
Matériels de transport	1,4	1,7	45,6	-0,4
Autres produits industriels	8,8	2,6	-1,3	0,2
Construction	12,4	3,5	-1,4	2,7
Tertiaire marchand	74,7	1,8	0,4	3,0
Commerce	24,2	1,2	-1,3	1,5
Transport	8,9	1,9	6,4	0,9
Hébergement et restauration	6,8	6,9	0,4	4,0
Information et communication	3,2	-4,1	0,7	2,8
Services financiers	4,1	-1,2	1,3	0,1
Services immobiliers	1,0	-0,5	2,3	1,7
Services aux entreprises	14,1	2,6	2,9	4,1
Services aux ménages	6,2	-1,1	-2,0	0,3
Intérim	6,2	5,2	-5,2	13,8
Total	116,5	2,0	0,4	2,4

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

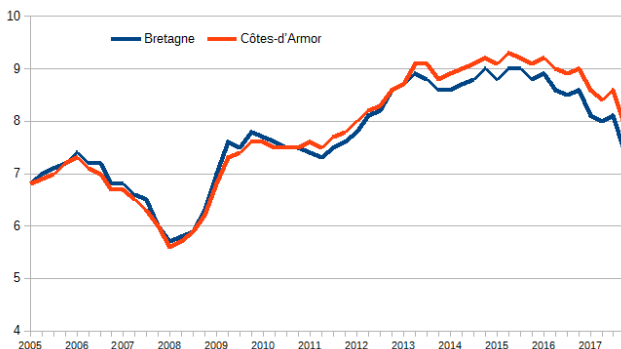


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Côtes-d'Armor		Bretagne	
	Décembre 2017	Évolution sur un an (%)	Décembre 2017	Évolution sur un an (%)
Hommes	23,2	0,7	126,8	0,0
Femmes	26,4	4,1	144,1	3,1
Moins de 25 ans	7,2	1,2	39,7	-0,5
Entre 25 et 49 ans	29,6	1,8	166,0	1,1
50 ans ou plus	12,9	4,9	65,1	4,3
Inscrits depuis un an ou plus	22,6	3,6	121,6	2,5
Ensemble des catégories A, B et C	49,7	2,5	270,9	1,6

Source : Pôle emploi ; Dares.

5 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2017	2016	Evolution (en %)	Evolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés * (en nombre)	Individuels	2 562	2 190	17,0	19,4
	Collectifs et en résidence	910	612	48,7	27,3
	Ensemble	3 472	2 802	23,9	22,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Ventes	40	15	166,7	44,4
	Prix à l'unité	170 267	nd	nd	-4,3
	Collectif				
	Ventes	152	144	5,6	7,2
	Prix au m²	2 729	2 957	-7,7	-2,2

* chiffres provisoires.

Sources : SDES, Sitadel2, résultats au 28 mars 2018 ; SDES, enquête ECLN.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2017

	Saison (avril à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	61,8	44,0	53,9
Évolution 2016-2017 (points)	2,1	0,4	1,4
Nuitées totales (milliers)	804	392	1 196
Évolution 2016-2017 (%)	7,6	3,8	6,3
Nuitées étrangères (milliers)	119	29	148
Évolution 2016-2017 (%)	-1,0	8,8	0,7
Part de clientèle professionnelle (%)	37	60	45
Évolution 2016-2017 (points)	1,5	-0,3	0,7
Durée moyenne de séjour (jours)	1,8	1,6	1,7
Évolution 2016-2017 (jours)	0,0	0,1	0,1

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2017 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	27,2	53,1	32,8
Évolution 2016-2017 (points)	1,7	-0,9	1,5
Nuitées totales (milliers)	1 097	787	1 884
Évolution 2016-2017 (%)	0,2	7,0	2,9
Nuitées étrangères (milliers)	332	145	477
Évolution 2016-2017 (%)	4,6	-0,4	3,0
Durée moyenne de séjour (jours)	3,7	5,7	4,4
Évolution 2016-2017 (jours)	-0,1	0,2	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

Synthèse départementale

Finistère

En 2017, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles du Finistère augmente de 1,3 %, soit 2 400 salariés supplémentaires en un an (*figure 1*). Cette progression est moindre que celle des autres départements bretons.

Les créations d'emploi se concentrent principalement dans le tertiaire marchand (+ 1,5 % soit + 1 800 emplois). Les services aux entreprises et le commerce créent chacun 600 emplois supplémentaires (respectivement + 2,6 % et + 1,4 %) et l'intérim 500 (+ 6,0 %). En revanche, les transports perdent 300 emplois (- 1,9 %). Le Finistère est le seul département de la région où les effectifs diminuent dans ce secteur.

Comme dans les autres départements de la région, l'emploi repart à la hausse dans la construction, progressant de 2,4 %, soit 400 emplois supplémentaires (*figure 2*).

L'emploi augmente plus faiblement dans l'industrie (+ 0,3 %). Dans l'agroalimentaire, il recule en effet de 0,7 %, en lien avec les restructurations et les difficultés de la filière des viandes de volaille, notamment celles des entreprises Tilly-Sabco et Doux.

En 2017, le taux de chômage diminue dans le Finistère (*figure 3*) comme aux niveaux régional et national. En baisse de 1,2 point sur un an, il s'établit à 7,7 % de la population active au 4^e trimestre 2017, atteignant son plus bas niveau depuis 2011.

Cette embellie s'accompagne d'un retour de demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C augmente de 0,8 % (*figure 4*), à un moindre rythme qu'au niveau régional (+ 1,6 %). La hausse est plus forte pour les personnes de 50 ans ou plus (+ 3,6 %).

Les mises en chantier de logements neufs progressent de 26 % en 2017, à un rythme proche du niveau régional (+ 23 %) (*figure 5*). Cette augmentation s'avère plus marquée pour les logements collectifs et en résidence (+ 32 %). Les constructions de maisons individuelles demeurent toutefois largement majoritaires (70 % des logements commencés dans le département).

En 2017, la fréquentation touristique en Finistère repart à la hausse, après une année 2016 en retrait. L'activité hôtelière progresse un peu plus qu'en moyenne régionale (*figure 6*). Le nombre de nuitées augmente ainsi de 4,5 % dans le département et de 3,8 % dans l'ensemble de la région. Dans le Finistère, les nuitées étrangères tirent la fréquentation vers le haut en augmentant de 9,3 % par rapport à 2016.

Le Finistère est, avec le Morbihan, la principale destination bretonne des touristes de l'hôtellerie de plein air (*figure 7*). Avec près de 4 millions de nuitées dans ses campings d'avril à septembre 2017, le département affiche une progression de 9,8 %, comparable à celle de l'ensemble de la région (+ 9,6 %).

Carole Helleux, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4 ^e trimestre 2017 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2017	2016	Bretagne 2017
Industrie	44,3	0,3	-1,2	0,7
IAA	16,8	-0,7	0,0	1,7
Cokéfaction et industries extractives	3,2	-1,6	-4,4	-1,5
Biens d'équipement	6,7	1,2	0,1	0,1
Matériels de transport	1,0	6,5	7,4	-0,4
Autres produits industriels	16,5	1,0	-2,8	0,2
Construction	17,0	2,4	-0,2	2,7
Tertiaire marchand	127,2	1,5	2,1	3,0
Commerce	41,5	1,4	0,3	1,5
Transport	15,0	-1,9	1,2	0,9
Hébergement et restauration	12,3	2,4	3,1	4,0
Information et communication	3,6	2,7	1,0	2,8
Services financiers	10,9	0,0	0,6	0,1
Services immobiliers	2,0	2,0	4,5	1,7
Services aux entreprises	23,0	2,6	3,9	4,1
Services aux ménages	10,0	0,9	-0,6	0,3
Intérim	8,9	6,0	12,3	13,8
Total	188,5	1,3	1,1	2,4

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

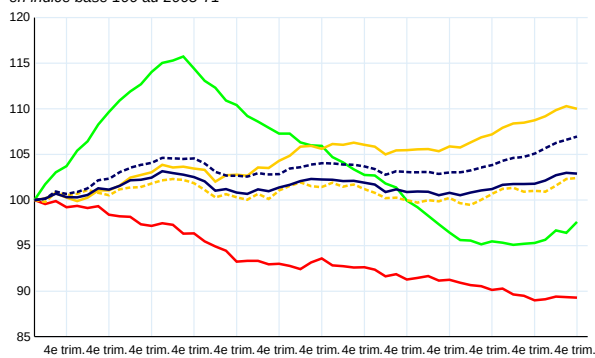
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Finistère
— Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1

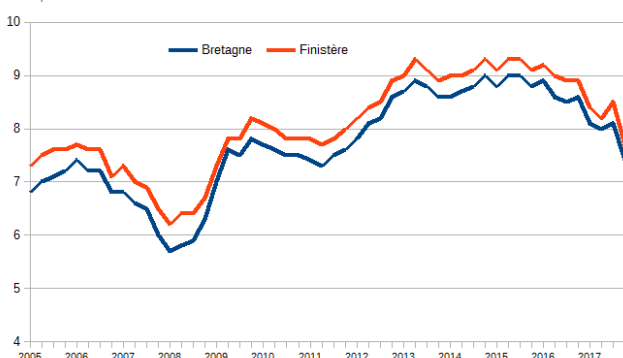


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Finistère		Bretagne	
	Décembre 2017	Evolution sur un an (%)	Décembre 2017	Evolution sur un an (%)
Hommes	35,3	-0,4	126,8	0,0
Femmes	39,6	1,8	144,1	3,1
Moins de 25 ans	11,1	0,2	39,7	-0,5
Entre 25 et 49 ans	45,1	-0,2	166,0	1,1
50 ans ou plus	18,6	3,6	65,1	4,3
Inscrits depuis un an ou plus	34,2	1,1	121,6	2,5
Ensemble des catégories A, B et C	74,8	0,8	270,9	1,6

Source : Pôle emploi ; Dares.

5 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2017	2016	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés * (en nombre)	Individuels	3 603	2 900	24,2	19,4
	Collectifs et en résidence	1 469	1 114	31,9	27,3
	Ensemble	5 072	4 014	26,4	22,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Ventes	119	51	133,3	44,4
	Prix à l'unité	169 867	170 631	-0,4	-4,3
	Collectif				
	Ventes	749	339	120,9	7,2
	Prix au m²	2 993	2 977	0,5	-2,2

* chiffres provisoires.

Sources : SDES, Sitadel2, résultats au 28 mars 2018 ; SDES, enquête ECLN.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2017

	Saison (avril à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	63,8	47,9	56,6
Évolution 2016-2017 (points)	3,8	1,3	2,6
Nuitées totales (milliers)	1 254	671	1 925
Évolution 2016-2017 (%)	5,9	2,0	4,5
Nuitées étrangères (milliers)	248	63	311
Évolution 2016-2017 (%)	9,4	8,7	9,3
Part de clientèle professionnelle (%)	38	58	45
Évolution 2016-2017 (points)	0,2	-1,6	-0,6
Durée moyenne de séjour (jours)	1,8	1,6	1,7
Évolution 2016-2017 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2017 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	24,9	51,0	32,7
Évolution 2016-2017 (points)	2,1	2,7	2,5
Nuitées totales (milliers)	1 843	2 151	3 994
Évolution 2016-2017 (%)	6,2	13,1	9,8
Nuitées étrangères (milliers)	569	479	1 049
Évolution 2016-2017 (%)	5,1	-4,2	0,6
Durée moyenne de séjour (jours)	4,5	6,8	5,5
Évolution 2016-2017 (jours)	0,0	0,1	0,1

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

Synthèse départementale

Ille-et-Vilaine

En 2017, l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles en Ille-et-Vilaine enregistre 9 500 salariés supplémentaires, soit une progression de 3,5 % (figure 1). Seule l'industrie ne crée pas d'emploi. En effet, les créations d'emplois dans l'agroalimentaire (+ 2,5 %) compensent à peine le repli observé dans les autres secteurs industriels, notamment la fabrication de matériels de transport (- 4,6 %). Après 5 années de repli, les effectifs salariés dans le secteur de la construction augmentent de 3,4 % en 2017, soit plus de 800 emplois supplémentaires.

Avec une évolution annuelle de + 4,5 %, le tertiaire marchand affiche à nouveau la progression la plus importante (figure 2). Faisant suite à deux années marquées par un important dynamisme, l'emploi intérimaire se distingue encore fortement en 2017 avec la création de 3 400 emplois (+ 24 %). Dans les services aux entreprises, l'emploi progresse également (+ 2 700 emplois soit + 6,6 %), tout comme dans l'information et la communication avec 800 salariés supplémentaires (+ 4,2 %). Dans certains secteurs, les effectifs augmentent moins qu'en 2016, en particulier l'hébergement et la restauration (+ 3,2 % après + 5,2 %), mais aussi les services aux ménages (+ 0,6 % après + 3,6 %).

Au 4^e trimestre 2017, le taux de chômage localisé s'établit à 6,6 % de la population active du département (figure 3). Il diminue de 1,2 point par rapport à fin 2016, restant ainsi inférieur de 0,8 point au taux régional. Cette embellie s'accompagne d'un retour de demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C augmente de 1,7 % sur l'année (figure 4). Le contexte s'avère plus favorable pour les jeunes de moins de 25 ans, dont le nombre de demandeurs d'emploi recule de 1 %, que pour les personnes âgées de 50 ans ou plus (+ 4,2 %). En Ille-et-Vilaine, les chômeurs de longue durée représentent près de 44 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre s'accroît de 3,4 % en un an, à un rythme supérieur à celui enregistré pour l'ensemble de la Bretagne (+ 2,5 %).

Le nombre de logements neufs progresse à nouveau en 2017 (+ 14 %), plus modérément toutefois qu'au niveau régional (+ 23 %) (figure 5). Malgré le repli des ventes de logements collectifs de 3 % en 2017, l'Ille-et-Vilaine concentre les deux tiers des ventes régionales réalisées par les promoteurs. Le prix du mètre carré baisse légèrement dans le département (- 0,5 %).

La fréquentation des hôtels breilliens augmente de 2,5 % en 2017 par rapport à 2016 (figure 6). Cette progression est portée en particulier par la clientèle étrangère, dont le nombre de nuitées augmente de 13 %. L'hôtellerie de plein air enregistre également une hausse de sa fréquentation. Pendant la saison touristique (avril à septembre), elle augmente ainsi de 6 % (figure 7). Cette progression résulte du succès des emplacements locatifs (+ 11 %), en particulier parmi la clientèle française (+ 15,8 %).

Jean-Charles Petit, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4 ^e trimestre 2017 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2017	2016	Bretagne 2017
Industrie	57,2	-0,1	-0,1	0,7
IAA	19,3	2,5	1,4	1,7
Cokéfaction et industries extractives	4,8	-1,1	0,6	-1,5
Biens d'équipement	8,4	-1,8	3,6	0,1
Matériels de transport	5,2	-4,6	-5,8	-0,4
Autres produits industriels	19,4	-0,2	-1,5	0,2
Construction	24,8	3,4	-0,8	2,7
Tertiaire marchand	202,3	4,5	4,0	3,0
Commerce	51,3	1,5	2,0	1,5
Transport	24,9	1,0	0,4	0,9
Hébergement et restauration	15,6	3,2	5,2	4,0
Information et communication	19,6	4,2	4,5	2,8
Services financiers	12,1	1,6	0,3	0,1
Services immobiliers	3,4	2,3	4,1	1,7
Services aux entreprises	43,4	6,6	5,0	4,1
Services aux ménages	14,4	0,6	3,6	0,3
Intérim	17,6	24,1	18,6	13,8
Total	284,3	3,5	2,7	2,4

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

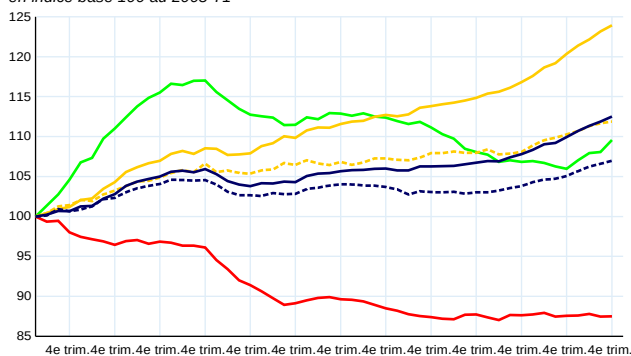
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Ille-et-Vilaine
— Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1



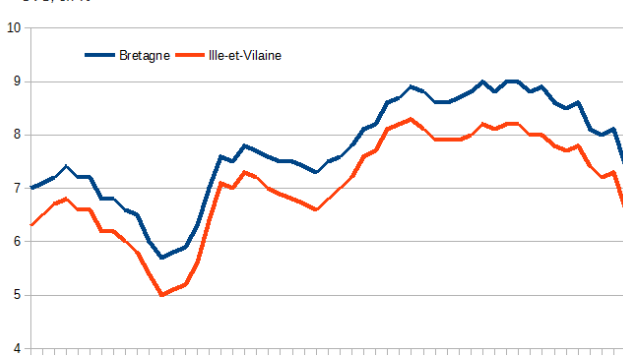
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Ille-et-Vilaine		Bretagne	
	Décembre 2017	Évolution sur un an (%)	Décembre 2017	Évolution sur un an (%)
Hommes	39,3	-0,1	126,8	0,0
Femmes	43,8	3,4	144,1	3,1
Moins de 25 ans	12,6	-1,0	39,7	-0,5
Entre 25 et 49 ans	53,4	1,6	166,0	1,1
50 ans ou plus	17,1	4,2	65,1	4,3
Inscrits depuis un an ou plus	36,3	3,4	121,6	2,5
Ensemble des catégories A, B et C	83,1	1,7	270,9	1,6

Source : Pôle emploi ; Dares.

5 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2017	2016	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés * (en nombre)	Individuels	4 029	3 586	12,4	19,4
	Collectifs et en résidence	6 418	5 596	14,7	27,3
	Ensemble	10 447	9 182	13,8	22,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Ventes	144	125	15,2	44,4
	Prix à l'unité	238 595	225 748	5,7	-4,3
	Collectif				
	Ventes	3 640	3 744	-2,8	7,2
	Prix au m²	3 362	3 378	-0,5	-2,2

* chiffres provisoires.

Sources : SDES, Sitadel2, résultats au 28 mars 2018 ; SDES, enquête ECLN.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2017

	Saison (avril à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	65,8	53,9	60,1
Évolution 2016-2017 (points)	2,2	1,5	1,9
Nuitées totales (milliers)	1 764	1 172	2 935
Évolution 2016-2017 (%)	3,6	0,9	2,5
Nuitées étrangères (milliers)	402	123	525
Évolution 2016-2017 (%)	12,9	5,2	11,0
Part de clientèle professionnelle (%)	41	58	48
Évolution 2016-2017 (points)	0,8	1,1	0,8
Durée moyenne de séjour (jours)	1,7	1,6	1,6
Évolution 2016-2017 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2017 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	32,3	57,6	39,7
Évolution 2016-2017 (points)	2,3	1,2	2,7
Nuitées totales (milliers)	553	580	1 133
Évolution 2016-2017 (%)	1,1	11,1	6,0
Nuitées étrangères (milliers)	210	262	472
Évolution 2016-2017 (%)	-1,6	6,0	2,5
Durée moyenne de séjour (jours)	3,1	5,4	4,0
Évolution 2016-2017 (jours)	0,0	-0,1	0,1

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

Synthèse départementale Morbihan

En 2017, l'emploi salarié non agricole progresse de 2,1 % dans le Morbihan (*figure 1*). Le département compte ainsi 3 200 salariés supplémentaires. Le secteur tertiaire marchand affiche à nouveau la plus forte augmentation (+ 2,6 %) (*figure 2*). Cette hausse est portée par l'intérim (+ 9,8 %) et, dans une moindre mesure, par l'hébergement et la restauration (+ 5,0 %). Le secteur du commerce crée également des emplois (+ 700 soit une hausse de + 2,1 %). À l'inverse, les effectifs des services financiers baissent de 1,8 % sur l'année. Après une année 2016 quasi stable, le secteur de l'industrie bénéficie d'une augmentation de ses effectifs salariés en 2017 (+ 1,2 %) portée par la progression de l'emploi dans l'industrie agroalimentaire (+ 2,7 % soit 500 emplois supplémentaires). Enfin, le rebond dans la construction (+ 1,4 %) est moins marqué que dans l'ensemble de la région (+ 2,7 %).

Au 4^e trimestre 2017, le taux de chômage s'établit à 7,9 % de la population active (*figure 3*). Supérieur à celui de la région (7,4 %), il a toutefois baissé dans des proportions similaires sur une année (– 1,1 point).

Cette embellie s'accompagne d'un retour de demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C augmente de près de 2 % en 2017 (*figure 4*). Cette hausse est davantage marquée pour les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus (+ 4,6 %). À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a diminué de 2,1 %. En 2017, le nombre de chômeurs de longue durée continue de s'accroître (+ 2 % sur un an).

Les mises en chantier progressent fortement pour le Morbihan (+ 37,4 %) (*figure 5*). En particulier, les logements collectifs et en résidence rebondissent nettement (+ 68,8 %) après une année 2016 en repli de 16 %. Les mises en chantier de maisons individuelles augmentent également (+ 24,6 %).

Les ventes de logements collectifs neufs s'accroissent de 6 % dans un contexte de baisse du prix du mètre carré plus marquée pour le Morbihan (– 5 %) qu'au niveau régional (– 2 %).

Dans les hôtels du Morbihan, le nombre de nuitées a progressé de 3,4 % en 2017 par rapport à l'année précédente (*figure 6*). Durant la saison touristique (d'avril à septembre), la fréquentation étrangère (12 % de la clientèle totale) a été moindre qu'en 2016 (– 1,8 %). Toutefois, cette clientèle s'est montrée plus présente sur le reste de l'année (+ 5,9 %).

Dans le département, la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air a fortement augmenté durant la saison touristique 2017 (+ 13,5 %), surtout pour les emplacements locatifs (*figure 7*). La clientèle française a nettement plus fréquenté les campings du Morbihan que lors de la saison précédente (+ 15,0 %). La clientèle étrangère progresse plus modérément (+ 3,1 %).

Jean-Charles Petit, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4 ^e trimestre 2017 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2017	2016	Bretagne 2017
Industrie	41,7	1,2	-0,1	0,7
IAA	18,7	2,7	0,7	1,7
Cokéfaction et industries extractives	2,5	-0,3	-2,4	-1,5
Biens d'équipement	1,9	3,6	-1,6	0,1
Matériels de transport	2,6	5,1	-2,2	-0,4
Autres produits industriels	16,1	-1,2	0,0	0,2
Construction	16,2	1,4	-0,7	2,7
Tertiaire marchand	99,3	2,6	2,9	3,0
Commerce	35,2	2,1	1,7	1,5
Transport	11,5	3,4	0,9	0,9
Hébergement et restauration	11,1	5,0	3,1	4,0
Information et communication	2,7	1,7	-2,8	2,8
Services financiers	5,3	-1,8	1,0	0,1
Services immobiliers	1,8	1,3	3,3	1,7
Services aux entreprises	16,1	1,2	3,2	4,1
Services aux ménages	7,2	0,0	0,5	0,3
Intérim	8,4	9,8	17,2	13,8
Total	157,2	2,1	1,7	2,4

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

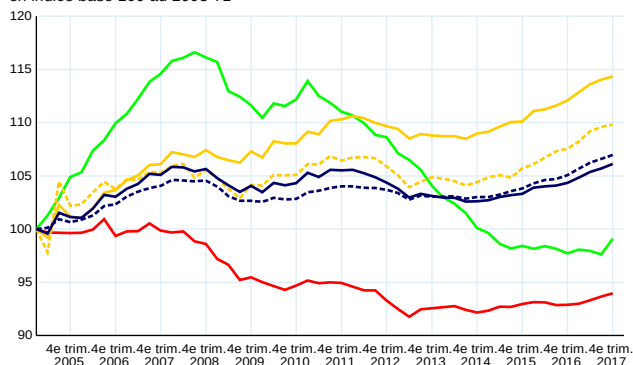
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Morbihan
— Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1



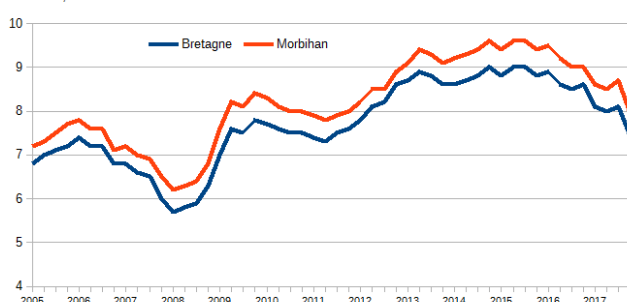
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Morbihan		Bretagne	
	Décembre 2017	Évolution sur un an (%)	Décembre 2017	Évolution sur un an (%)
Hommes	29,0	-0,1	126,8	0,0
Femmes	34,2	3,5	144,1	3,1
Moins de 25 ans	8,9	-1,8	39,7	-0,5
Entre 25 et 49 ans	37,9	1,5	166,0	1,1
50 ans ou plus	16,5	4,6	65,1	4,3
Inscrits depuis un an ou plus	28,3	2,1	121,6	2,5
Ensemble des catégories A, B et C	63,2	1,8	270,9	1,6

Source : Pôle emploi ; Dares.

5 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2017	2016	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés * (en nombre)	Individuels	3 820	3 065	24,6	19,4
	Collectifs et en résidence	2 115	1 253	68,8	27,3
	Ensemble	5 935	4 318	37,4	22,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Ventes	45	50	-10,0	44,4
	Prix à l'unité	237 027	nd	nd	-4,3
	Collectif				
	Ventes	943	888	6,2	7,2
	Prix au m ²	3 121	3 293	-5,2	-2,2

* chiffres provisoires.

Sources : SDES, Sitedat2, résultats au 28 mars 2018 ; SDES, enquête ECLN.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2017

	Saison (avril à sept.)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	62,2	43,5	53,8
Évolution 2016-2017 (points)	2,4	2,1	2,3
Nuitées totales (milliers)	1 263	624	1 887
Évolution 2016-2017 (%)	3,8	2,6	3,4
Nuitées étrangères (milliers)	180	46	226
Évolution 2016-2017 (%)	-1,8	5,9	-0,3
Part de clientèle professionnelle (%)	31	47	36
Évolution 2016-2017 (points)	0,9	-1,4	0,1
Durée moyenne de séjour (jours)	1,9	1,7	1,9
Évolution 2016-2017 (jours)	0,1	0,0	0,1

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2017 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	28,6	57,6	36,8
Évolution 2016-2017 (points)	1,5	3,1	2,3
Nuitées totales (milliers)	2 127	2 210	4 337
Évolution 2016-2017 (%)	5,5	22,4	13,5
Nuitées étrangères (milliers)	328	158	486
Évolution 2016-2017 (%)	7,1	-4,4	3,1
Durée moyenne de séjour (jours)	4,6	6,3	5,3
Évolution 2016-2017 (jours)	-0,1	0,2	0,1

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE.

Pour en savoir plus

Cadrage régional

- 1^{er} trimestre 2017 : nette progression de l'emploi - Dans : *Insee Conjoncture Bretagne* n° 16 (2017, juillet).
- 2^e trimestre 2017 : hausse de l'emploi salarié dans tous les grands secteurs - Dans : *Insee Conjoncture Bretagne* n° 17 (2017, octobre).
- 3^e trimestre 2017 : une progression de l'emploi moindre dans un contexte toujours favorable - Dans : *Insee Conjoncture Bretagne* n° 18 (2018, janvier).
- 4^e trimestre 2017 : la Bretagne tient le cap – Dans : *Insee Conjoncture Bretagne* n° 19 (2018, avril).

Contexte national

- Note de conjoncture : Investissement tonique, consommation en demi-teinte – Dans : *Insee Conjoncture* (2018, mars)
- En 2017, le PIB en volume augmente de 2,2 % - Comptes nationaux annuels - Dans : *Informations rapides* n° 127 (2018, mai).

Emploi

- Au 4^e trimestre 2017, l'emploi salarié accélère dans le privé et continue de reculer dans la fonction publique - Dans : *Informations rapides* n° 61 (2018, mars).
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/l-Interim-en-Bretagne,11731>

Chômage et politiques d'emploi

- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Le-marche-de-l-emploi-en-Bretagne>
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Taux-de-chomage-en-Bretagne>
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Beneficiaires-du-contrat-unique-d>
- Une photographie du marché du travail en 2017 : La baisse du chômage se confirme / Simon Beck et Joëlle Vidalenc, Insee - Dans : *Insee Première* n° 1694 (2018, avril).

Démographie d'entreprise

- Les créations d'entreprises en 2017 : au plus haut depuis 2010 / Félix Bonnetête, Insee - Dans : *Insee Première* n° 1685 (2018, janv.). - 4 p.

Bilan annuel des entreprises

- <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-bretagne>

Difficultés sociales

- <https://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/publications/prime-d-activite-conjoncture>
- <https://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/publications/rsa-conjoncture>
- Un an de prime d'activité : premier bilan / Cnaf – Dans : *l'e-sentiel* n° 172 (2017, juin).

Agriculture

- Bilan agricole 2017 - Des prix mieux orientés en productions animales qu'en légumes et céréales - Dans : *Agrete Bretagne* - Le 4 pages (2018, avril).
- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>
- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Publication-conjoncturelle>

Construction

- <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-logements-r213.html>

Tourisme

- Saison touristique 2017 en Bretagne : la fréquentation repart à la hausse / Julie Leveau, CRT Bretagne - Christelle Marcault, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 64 (2017, nov.).
- Les hébergements collectifs touristiques en 2017 : Une fréquentation record de 429 millions de nuitées / Jean-Claude Gidrol, Insee et François-Pierre Gitton, Direction générale des entreprises – Dans : *Insee Première* n° 1693 (2018, avril).
- Saison touristique d'été 2017 - La fréquentation rebondit, après le repli de 2016, Jean-Claude Gidrol. - Dans : *Insee Focus* n° 100 (2017, novembre).

Transports

- <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/memento-sur-les-transports-en-bretagne-a94.html>
- <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/chiffres-cles-r26.html>

Synthèses départementales

- Côtes-d'Armor : malgré l'attractivité résidentielle, l'atonie de l'emploi et le vieillissement de la population pèsent sur la dynamique démographique / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 56 (2017, mars) - 4 p.
- Finistère : une activité économique étroitement liée à son environnement / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 53 (2017, mars) - 4 p.
- Ille-et-Vilaine : dynamisme démographique et économique / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 47 (2016, nov.) - 4 p.
- Morbihan : une forte attractivité résidentielle et des activités présentielle en plein essor / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 49 (2016, déc.) - 4 p.

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprenti

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, est comprise entre 25 % du Smic et 78 % du

Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales sont prises en charge par l'État totalement ou partiellement. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Pour les jeunes en cours d'accompagnement CIVIS au 31 décembre 2016, le CIVIS continue de produire ses effets jusqu'à son terme. En revanche, les CIVIS en cours en 2017 ne pourront pas faire l'objet d'un renouvellement. À ce stade, le conseiller mission locale peut donner le choix au jeune entre poursuivre le CIVIS ou y mettre un terme pour commencer un nouvel accompagnement PACEA (voir définition).

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les

bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus, ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010 en France métropolitaine, le contrat unique d'insertion a depuis été rendu accessible dans les départements d'outre-mer.

Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il se décline sous deux formes :

- le CUI : Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI : Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une

interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière définition).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus..

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques

entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et

s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} septembre 2017 cela correspond à un montant de 480,02 €.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur

allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de Bretagne

Contribution Banque de France
Direccte
Draaf
Dreal

Directeur de publication Éric Lesage

Rédacteur en chef Jean-Marc Lardoux

Auteurs Valérie Mariette (Insee)

Muriel Cazenave (Insee)
Jérôme Chastenet (Direccte)
Linda Deschamps (Draaf)
Luc Goutard (Direccte)
Carole Helleux (Insee)
Pascal Lauzier (Dreal)
Christelle Marcault (Insee)
Bruno Patier (Insee)
Jean-Charles Petit (Insee)
Patrick Rolandin (Banque de France)
Bruno Rul (Dreal)

Bureau de presse Rachel Collet

© Insee 2018

Insee Conjoncture

Bretagne

Bilan économique 2017

2017 : une situation économique solide en Bretagne

En 2017, l'économie bretonne bénéficie à nouveau d'une situation favorable. L'emploi accentue nettement sa croissance et le taux de chômage baisse fortement, comme au niveau national. Les indicateurs conjoncturels sur la démographie d'entreprise, le tourisme, les transports et le commerce extérieur sont bien orientés. L'agriculture présente toutefois une situation en demi-teinte.

Conjoncture n° 20
Mai 2018

ISSN 2416-9110

Insee Bretagne
36 place du Colomnier
CS 94439
35044 RENNES cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

© Insee 2018

